



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Rapport du dialogue national sur la transformation des systèmes alimentaires au Bénin : Pistes Prioritaires

31 octobre 2024





Remerciements

Ce rapport a été rédigé par l'équipe du Shamba Centre for Food & Climate, composée de Francine Picard, Lié Maminiaina, Anatole Goundan et Sètonджи Ben-Vital Kolawole Kpanou avec la contribution de Dieudonné Konnon, consultant national.

Nous adressons des remerciements tout particuliers à **Monsieur Dossa Aguemon**, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et Coordonnateur National des systèmes alimentaires au Bénin, pour son leadership visionnaire et la confiance qu'il a témoignée tout au long de ce processus. Son soutien constant a permis d'établir un cadre favorable à une réflexion collective et à des avancées significatives.

Les auteurs souhaitent exprimer leur profonde gratitude à **Monsieur Dominique Dededge**, Chef de la Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire ainsi qu'aux membres de la Task Force sur les systèmes alimentaires ci-après, dont l'engagement inébranlable et les contributions précieuses ont enrichi de manière significative ce travail :

- **Madame Françoise Sayi**, Directrice Pays de l'Alliance Mondiale pour l'Amélioration de la Nutrition (GAIN)
- **Monsieur Edah Clément**, Expert en Sécurité Alimentaire de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin
- **Madame Irène Djenontin**, représentante du Représentant Résident de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- **Monsieur Célestin Tognon**, Expert en Agriculture Sensible à la Nutrition auprès de la Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
- **Monsieur Élisée Mahoussi**, Consultant
- **Monsieur Alain Hinkati**, Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition
- **Madame Françoise Assogba Komlan**, Secrétaire Générale du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
- **Monsieur Martin Pépin Aïna**, Directeur Général de l'Environnement et du Climat

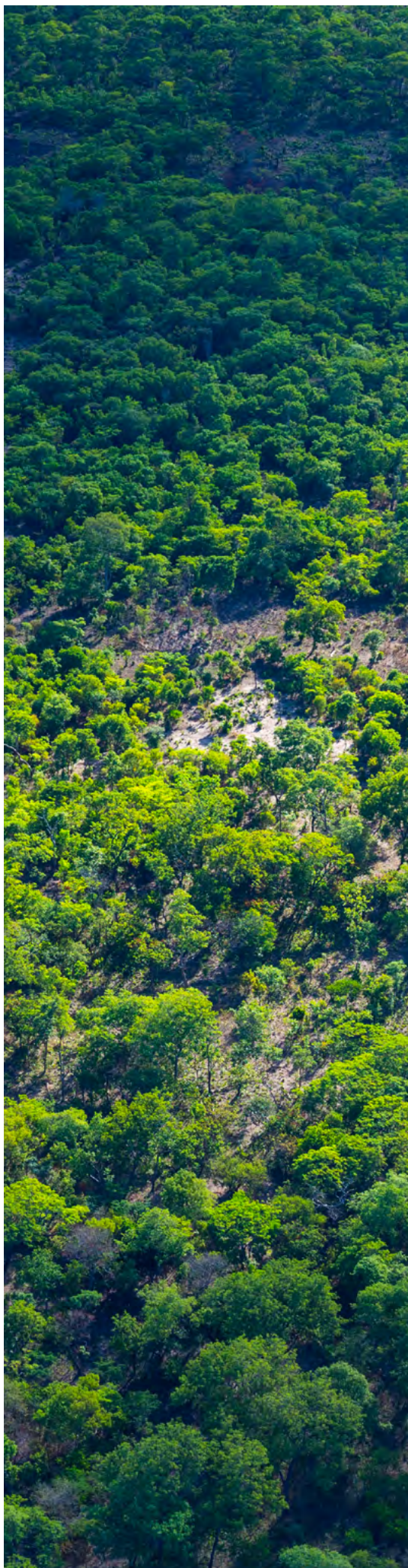
- **Monsieur Blaise Guezo Mevo**, Directeur Général de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires
- **Monsieur Jacques Hounghenou**, Directeur de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA)
- **Monsieur Ali Ouattara**, Représentant Résident du Programme Alimentaire Mondial au Bénin

Nos remerciements vont également aux experts et acteurs qui ont partagé leurs observations et recommandations, contribuant ainsi à améliorer et renforcer ce document. Parmi eux, nous souhaitons mentionner :

- **Professeur Nadia Fanou Fogny**, Enseignante-chercheur à la Faculté des Sciences Agronomique de l'Université d'Abomey-Calavi
- **Professeur Waliou Amoussa Hounkpatin**, Enseignant- Chercheur au Département de Nutrition et Sciences Alimentaires (DNSA), de la Faculté des Sciences Agronomiques à l'Université d'Abomey-Calavi (UAC)
- **Professeur Colette Azandjèmè**, Enseignante-Chercheur à l'Institut Régional de Santé Publique au Bénin
- **Monsieur Joël Koutchoro**, Cadre technique à la Direction Générale des Politiques de Développement (DGPD)
- **Monsieur Togbédji Ahokpa**, Promoteur de l'industrie ORANA
- **Monsieur Honoré HOSSOU**, Directeur de ESOP Lalo
- **Madame Aubierge Flenom** (GAIN)
- **Madame TOGAN A. Audia** (UNICEF)

Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, nous tenons à exprimer notre reconnaissance à toutes les personnes, institutions et partenaires qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de ce rapport. Leur engagement et leur expertise ont été essentiels pour la réussite de cet effort collectif.





Préface

La transformation des systèmes alimentaires constitue une priorité stratégique pour assurer le développement durable du Bénin. Face aux défis globaux et locaux tels que le changement climatique, la malnutrition, l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'instabilité des marchés alimentaires, le Bénin s'est fixé des objectifs ambitieux pour garantir la sécurité alimentaire tout en renforçant la résilience de ses systèmes alimentaires. En plaçant l'agriculture, l'alimentation et la nutrition au cœur de sa stratégie, le Bénin aspire à devenir un modèle de transformation des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest, avec des systèmes capables de nourrir durablement sa population, de préserver ses ressources naturelles, et d'améliorer le bien-être de ses citoyens.

Le rôle des systèmes alimentaires va bien au-delà de la simple production agricole. Ils touchent à la santé, à la nutrition, à l'économie et à l'environnement, tout en influençant la vie sociale et culturelle des communautés. Les réformes institutionnelles déjà engagées visent à moderniser les infrastructures agricoles, à améliorer l'accès aux marchés pour les petits producteurs, et à garantir une gouvernance plus efficace du secteur alimentaire. Grâce à ces réformes, le Bénin se positionne pour relever les défis actuels et futurs, tout en saisissant les opportunités de croissance inclusive.

Par ailleurs, cette transformation des systèmes alimentaires ne saurait se réaliser sans une coopération étroite entre les secteurs public et privé, ainsi qu'avec les partenaires internationaux. Le Bénin mise sur des partenariats stratégiques pour mobiliser les ressources techniques et financières nécessaires à la réussite de cette transformation. Des initiatives sont déjà en place pour promouvoir des pratiques agricoles plus durables, soutenir l'entrepreneuriat agricole, et améliorer l'accès à une alimentation saine et nutritive pour tous.

Ce rapport, résultant d'un dialogue national inclusif engagé depuis 2020, jette les bases pour le développement d'une feuille de route des systèmes alimentaires du Bénin ainsi que d'un plan d'actions chiffré. Ce processus a permis de retenir cinq axes prioritaires qui guideront les actions jusqu'en 2030 : assurer la stabilité de l'approvisionnement alimentaire, l'adoption de modes de consommation durables, la promotion d'une production agricole respectueuse de la nature, le soutien aux moyens de subsistance équitables, et le renforcement de la résilience aux chocs climatiques et économiques. Il représente un cadre d'action concret pour atteindre les ambitions du Bénin à l'horizon 2030 et au-delà. Il reflète non seulement une volonté nationale forte, mais aussi un engagement collectif des acteurs clés des systèmes alimentaires du pays, dont la Task Force sur les systèmes alimentaires, qui joue un rôle central en tant que plateforme de réflexion, de coordination et de pilotage des initiatives vers cette transition. Il invite tous les partenaires à s'engager dans cette démarche ambitieuse qui, à terme, permettra de garantir des systèmes alimentaires plus résilients, durables et équitables.

Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où chaque Béninois aura accès à une alimentation suffisante et de qualité, tout en respectant l'environnement et en créant des opportunités économiques pour tous. C'est un défi que nous devons relever collectivement, pour les générations actuelles et futures.

Dr Dossa AGUEMON

Coordonnateur National des Systèmes Alimentaires

Directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

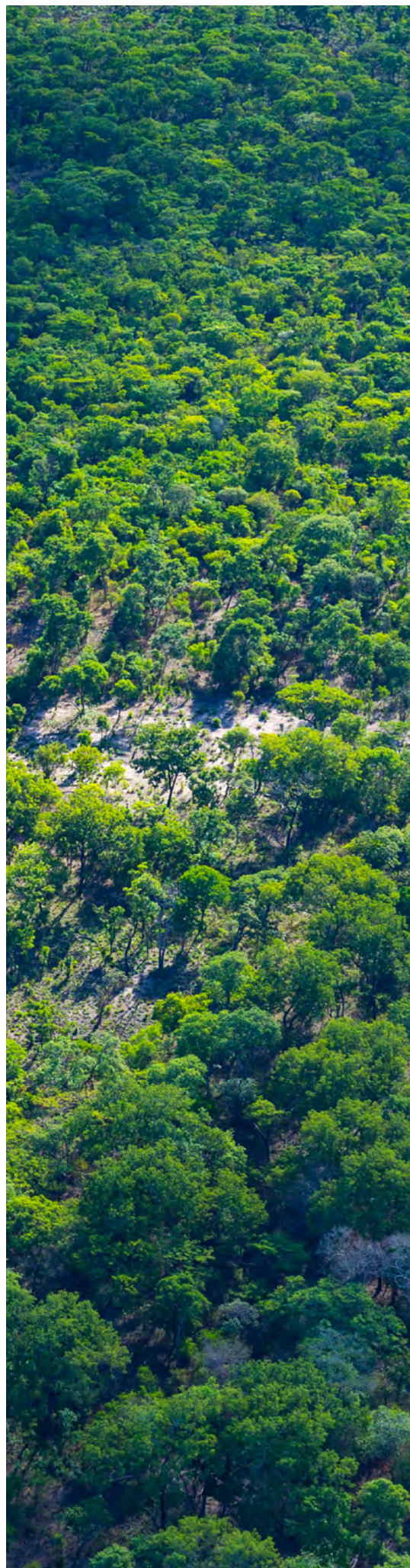


Table des matières

Remerciements

Préface

Liste des sigles et abréviations	1
1.Introduction	4
1.1 Contexte	4
1.2 Concept de systèmes alimentaires	6
1.3 Objectifs des dialogues sur les systèmes alimentaires	6
1.4 Résultats attendus	7
2.Méthodologie	8
2.1 Dialogue itinérant réalisé en 2021	8
2.2 Dialogue en atelier réalisé en 2024	9
3.État des lieux des systèmes alimentaires au Bénin.....	11
3.1 Situation globale du secteur agricole.....	11
3.1.1 Synthèse des principaux problèmes du secteur agro-alimentaire relevés par le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole	11
3.1.2 Niveau de production et de transformation des produits agricoles.....	12
3.2 Évolution des composantes de l'environnement alimentaire au Bénin au cours des 20 dernières années.....	14
3.2.1 Dynamique des interventions publiques, bilatérales et multilatérales.....	14
3.2.2 Évolution des habitudes et pratiques alimentaires	16
3.2.3 État de l'accessibilité aux ressources alimentaires	16
3.2.4 Situation de l'utilisation des ressources alimentaires.....	18
3.3 Facteurs d'influence des systèmes alimentaires.....	19
3.4 Réformes institutionnelles et réglementaires dans le secteur agro-alimentaire.....	21
4.Interventions prioritaires issues des dialogues	23
4.1 Piste 1 : Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs.....	24
4.2 Piste 2 : Passer à des modes de consommation durables	32
4.3 Piste 3 : Stimuler une production respectueuse de la nature.....	35
4.4 Piste 4 : Promouvoir les moyens de subsistance équitables	40
4.5 Piste 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress	48
5.Conclusion.....	52
Références.....	53
Annexes.....	54

Liste des figures et tableaux

Figure 1: Étapes de mise en œuvre du dialogue en 2021	8
Figure 2 : Étapes de mise en œuvre de la phase 2024 du dialogue	9
Tableau 1 : Production de quelques spéculations en 2017 et 2023.....	13
Tableau 2 : Évolution des éléments de l'environnement alimentaire au Bénin au cours des deux dernières décennies.....	20

Liste des sigles et abréviations

ABPC	Agence Béninoise de Protection Civile
ACMA 3.....	Approche Communale pour le Marché Agricole phase 3
ADPME.....	Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises
AGVSA.....	Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire
AGVSAN-SA.....	Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et des Systèmes Alimentaires
AIC	Agriculture Intelligente face au Climat
AMAB	Assurance Mutuelle Agricole du Bénin
ANAEMR.....	Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural
ANAN	Agence Nationale de l'Alimentation et la Nutrition
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
APHLIS.....	African Postharvest Losses Information System
ARCH	Assurance pour le renforcement du Capital Humain
ATDA	Agences Territoriales de Développement Agricole
BAD	Banque Africaine de Développement
BID	Banque Islamique de Développement
BM.....	Banque Mondiale
CANA	Conseil à l'Alimentation et la Nutrition Appliquée
CCoS	Conseil Communal de Suivi
CDÉS	Conseil Départemental de Suivi.
CIAT- Biodiversity.....	Centre International pour l'Agriculture Tropicale
CIRAD.....	Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CNOS	Conseil National d'Orientation et de Suivi
COSO	Projet de Cohésion Sociale des Régions Nord du Golfe de Guinée
CT-SAGSA.....	Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire
DANA	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée
DDAEP.....	Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
DE	Direction de l'Élevage
DG-Eau.....	Direction Générale de l'Eau
DPAF.....	Direction de Planification, de l'Administration et des Finances
DPH.....	Direction de la Production Halieutique
DPV	Direction de la Production Végétale
DSA.....	Direction de la Statistique Agricole
EJASA.....	Youth Employment for Food Security Improvement (EJASA) Project

ENABEL.....	Coopération Technique Belge
FADEC.....	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAFIR.....	Fonds de Facilitation d'Accès au Financement Rural
FAO.....	Fonds des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation
FIDA.....	Fonds International pour le Développement Agricole
FNDA.....	Fonds National de Développement Agricole
FNG.....	Fill the Nutrient Gap
GAIN.....	Global Alliance for Improved Nutrition
GDIZ.....	Zone Industrielle de Glo-Djigbé
GIFS.....	Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols
GIRE.....	Gestion Intégrée des Ressources en Eaux
GIZ.....	Coopération Technique Allemande
GPS.....	Global Positioning System
IFDC.....	International Fertilizer Development Center
IITA.....	International Institute for Tropical Agriculture
INRAB.....	Institut National de Recherche Agronomique du Bénin
INStaD.....	Institut National de Statistique et de la Démographie
LCSSA.....	Laboratoire Centrale de la Sécurité Sanitaire des Aliments
MAEP.....	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MASM.....	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MDGL.....	Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale
MICS.....	Enquête par Grappes à Indicateurs Multiple
MS.....	Ministère de la Santé
NASAN.....	Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
ONG.....	Organisation non gouvernementale
P2RCAZF.....	Projet de Renforcement de la Résilience des Communautés Agricoles des Zones Frontalières exposées aux effets néfastes des changements climatiques
PACOFIDE.....	Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières Agricoles et de Diversification des Exportations
PAG.....	Programme d'Actions du Gouvernement
PAM.....	Programme Alimentaire Mondial
PARSADE.....	Programme d'Appui à une Agriculture Résiliente et aux Systèmes Alimentaires Durables
PASDER.....	Programme d'Appui au Secteur du Développement Rural
PDA.....	Pôles de Développement Agricole
PDI-CVA.....	Programme de Développement Intégré des Chaînes de valeur agricoles
PIRVaTEFoD.....	Projet « Restauration et valorisation des terres et des écosystèmes forestiers dégradés pour une meilleure résilience climatique au Bénin

PMASN	Projet Multisectoriel d'Alimentation, de Santé et de Nutrition
PNASI	Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré
PNC.....	Projet de Nutrition Communautaire :
PND	Plan National de Développement
PNDPE.....	Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance :
PNUD.....	Programme des Nations Unies pour le Développement
PROACPA.....	Le Projet d'Appui Conseil aux Politiques Agricoles
PROAGRI.....	Projet de Promotion de l'Agriculture
PROCAR.....	Programme Cadre du FIDA au Bénin
PROCIVA.....	Centre d'Innovations Vertes pour le secteur. Agroalimentaire
ProFinA.....	Projet Promotion du Financement Agricole
PROQUAL	Projet de Renforcement de l'infrastructure Qualité pour la filière soja
PROSEL	Projet de Promotion du Sel Local xwlajè iodé
PROSER.....	Projet de Sédentarisation des Troupeaux de Ruminants
PROSoL	Projet Protection et Réhabilitation des Sols dégradés pour améliorer la sécurité alimentaire
PSDSA	Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole
PSIE.....	Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUR Zédaga.....	Projet d'Urgence de Renforcement de la Résilience des acteurs du Secteur Agricole
SAFEVEG	Safe Locally-Produced Vegetables For West Africa's Consumers
SFD	Système Financier Décentralisé
SIPA.....	Systèmes Intégrés de Production Agricole
SNCA.....	Stratégie Nationale de Conseil Agricole
SNU.....	Systèmes des Nations Unies
SOBAA	Société Béninoise des Aménagements Agricoles
SODESEP	Société de Développement des Semences et Plants
SoNaMA.....	Société Nationale de Mécanisation Agricole
SP-CAN.....	Secrétaire Permanent du Conseil pour l'Alimentation et de la Nutrition
SRI.....	Système de Riziculture Intensive
TAERA.....	Programme Transition Agro-Ecologique par la Recherche Agricole
TAZCO.....	Projet d'Appui à la Transition Agro-écologique dans les zones cotonnières
UE	Union Européenne
World Vegetable Center..	Centre mondial des légumes



1. Introduction

1.1 Contexte

Depuis quelques années, l'approche systémique des enjeux alimentaires, intégrant la sécurité alimentaire, la nutrition et les impacts environnementaux des pratiques agricoles et halieutiques, la gouvernance et les aspects institutionnels est devenue prépondérante. En 2019, l'importance de repenser les systèmes alimentaires a été affirmée comme étant l'un des leviers majeurs pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) d'ici 2030.

Ainsi, en 2021, un sommet mondial sur les systèmes alimentaires a été organisé par le Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Ce sommet a marqué le lancement de nouvelles mesures audacieuses pour progresser dans la réalisation de chacun des dix-sept (17) ODD, qui dépendent tous, à des degrés divers, de la mise en place de systèmes alimentaires plus sains, plus durables et équitables. Il a pour but de sensibiliser le public mondial à la nécessité de changer notre manière de produire, de consommer et de percevoir les aliments afin d'aboutir à des solutions, qui exigeront que chacun(e) prenne des mesures pour transformer les systèmes alimentaires mondiaux.

En prélude à cet événement, des dialogues sur les systèmes alimentaires ont été lancés au début de 2020 pour engager les parties prenantes dans les différents pays du monde à améliorer la prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle au cours de la décennie 2021 - 2030 et au-delà. Ces dialogues constituent des carrefours de discussions réunissant une diversité d'acteurs des systèmes alimentaires, notamment des représentants des secteurs public et privé, de la société civile, des universités, des organisations de femmes et des agriculteurs.

Le processus de dialogue au Bénin a été enclenché en octobre 2020 sous l'égide du Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (SP-CAN), qui a mené des réunions avec divers acteurs dont la Coopération technique Allemande (GIZ/ProSAR), le Centre International pour l'Agriculture Tropicale (CIAT-Bioversity) et le Système des Nations Unies (SNU). Par la suite, un dialogue itinérant a été mené en juin et juillet 2021, impliquant divers acteurs (secteur public, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers, etc.), aboutissant à la publication d'un rapport de dialogue en août 2021.

À la suite de ce processus de dialogue, des progrès notables ont été réalisés au niveau national, tandis que le contexte international reste marqué par des défis et des crises majeures, notamment l'intégration accrue des questions climatiques et les décisions de la COP28, mais aussi des événements comme la guerre en Ukraine, les fluctuations monétaires et les répercussions durables de la pandémie de Covid-19.

En 2021 et 2022 le royaume des Pays Bas et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ont accompagné la réalisation de l'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition et des Systèmes Alimentaires (AGVSAN-SA). En 2021, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Union Européenne (UE) et le Centre de Coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) ont accompagné la réalisation du profil des systèmes alimentaires au Bénin.

Par ailleurs, des avancées institutionnelles ont été notées avec la désignation du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) pour coordonner les dialogues sur les systèmes alimentaires et la création de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN) pour renforcer la gouvernance dans le secteur de l'alimentation et la nutrition d'autre part.

Face à ces évolutions, le MAEP, en collaboration avec la Coalition Faim Zéro (Shamba Centre for Food and Climate, la FAO et l'IFPRI ou l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires), avec l'appui de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition (GAIN) a initié un processus d'actualisation et de validation du rapport de dialogue qui servira de fondement à la feuille de route nationale chiffrée pour l'amélioration des systèmes alimentaires. Ce processus a démarré avec des échanges avec la Task Force de Madagascar, ce qui a permis d'alimenter le processus de la mise à jour du rapport en vue d'établir la feuille de route nationale. Sur la base des conclusions d'une analyse situationnelle, qui a révélé des améliorations à apporter, un nouveau dialogue participatif multi-acteurs a été organisé en juin 2024. Cette concertation avait pour objectifs de retenir les pistes prioritaires à adresser d'ici 2030 pour transformer les systèmes alimentaires et de renouveler le dialogue national. Le présent rapport capitalise les résultats des dialogues nationaux pour la transformation des systèmes alimentaires au Bénin.

1.2 Concept de systèmes alimentaires

Les systèmes alimentaires englobent un éventail complet d'éléments (environnement, individus, apports, processus, infrastructures, institutions, etc.) et d'activités liées à la production, à la transformation, à la commercialisation, à la consommation et à l'élimination de produits issus de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche, y compris les intrants nécessaires et les produits générés à chacun de ces stades. Entrent également en jeu des personnes physiques ou des institutions, ainsi que l'environnement sociopolitique, économique et technologique dans lequel se déroulent ces activités¹. Les systèmes alimentaires prennent donc en compte les systèmes d'approvisionnement (production, distribution), l'environnement (accessibilité), et l'environnement du consommateur (consommation), ainsi que les facteurs moteurs (changement climatique, crises économiques, sanitaires, politiques, environnement institutionnel, etc).

Les systèmes alimentaires doivent répondre aux contraintes et défis spécifiques, avec un objectif clair : assurer des régimes alimentaires durables, notamment une alimentation « suffisante, saine, nutritive » et diversifiée, répondant aux préférences alimentaires des populations et accessible en permanence, équitable, tout en permettant d'optimiser les ressources naturelles et humaines. Ce faisant, ils visent à garantir non seulement la sécurité alimentaire mais aussi la sécurité nutritionnelle pour tous.

1.3 Objectifs des dialogues sur les systèmes alimentaires

L'objectif global des dialogues est de définir des pistes pour la transformation des systèmes alimentaires au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit de :

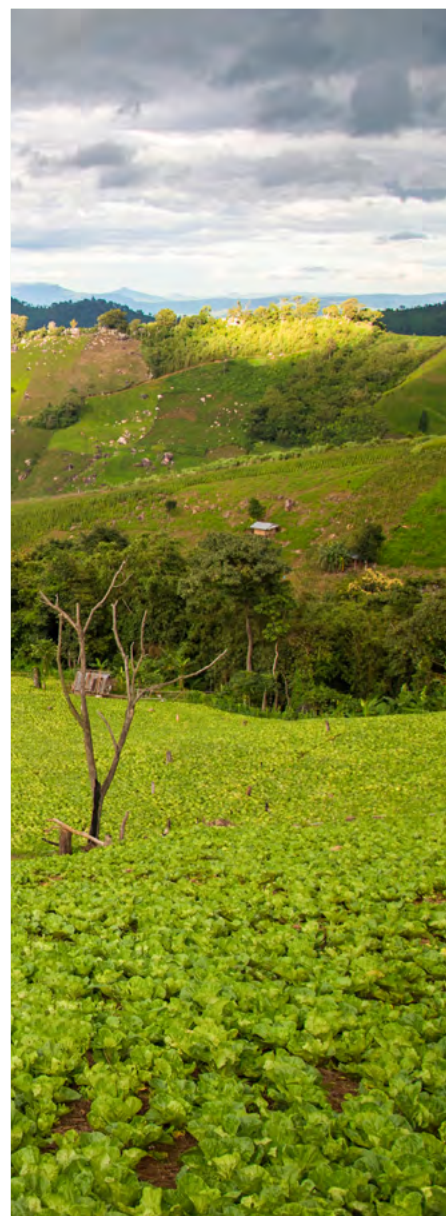
- Réaliser une analyse diagnostique des systèmes alimentaires pour le Bénin;
- Identifier des pistes prioritaires pour la transformation des systèmes alimentaires au Bénin ;
- Procéder à la validation technique et politique du rapport comme élément de base pour la formulation de la feuille de route sur les systèmes alimentaires.

1 / Groupe d'experts de haut niveau (HLPE) 2017. Nutrition et systèmes alimentaires. Un rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Rapport no 12. Rome. 190 pp. <http://www.fao.org/3/a-i7846fr.pdf>

1.4 Résultats attendus

Les résultats attendus à la fin du processus des dialogues nationaux se présentent comme suit :

- Une analyse diagnostique des systèmes alimentaires pour le Bénin est réalisée ;
- Les pistes prioritaires pour la transformation des systèmes alimentaires au Bénin sont retenues ;
- Le rapport des dialogues nationaux est techniquement et politiquement validé.



2. Méthodologie

Les activités menées dans le cadre des dialogues sur les systèmes alimentaires en République du Bénin pour rédiger le présent rapport ont été menées en deux grandes phases conduites en 2021 et en 2024.

2.1 Dialogue itinérant réalisé en 2021

La phase de 2021 a été marquée par cinq (5) étapes importantes ayant permis d'assurer la préparation du dialogue, la conduite du dialogue et de la rédaction du rapport de dialogue. Il s'agit des étapes mentionnées sur la figure 1.

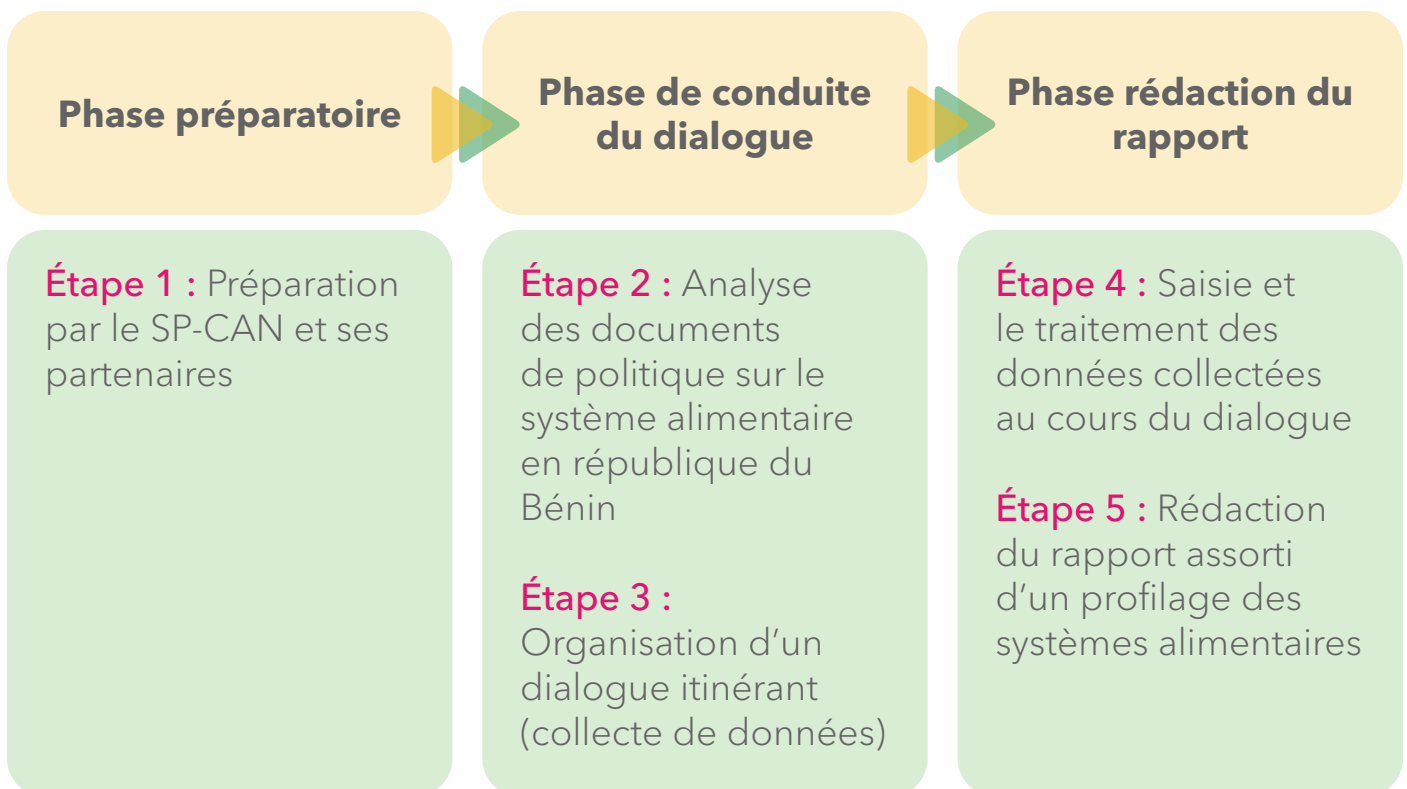


Figure 1: Étapes de mise en œuvre du dialogue en 2021

Le processus a commencé par l'analyse des documents de politique sur les systèmes alimentaires tant au niveau régional, mondial qu'en République du Bénin. Cette étape a été suivie de l'organisation d'un dialogue itinérant mené par une équipe de facilitateurs à travers des entretiens individuels avec des acteurs avertis des questions d'alimentation et de nutrition au Bénin.

2.2 Dialogue en atelier réalisé en 2024

Un nouveau dialogue a été organisé en 2024 par le MAEP avec l'appui de GAIN en partenariat avec la Coalition Faim zéro, à travers la conduite d'un processus de préparation, de réalisation et de rapportage conformément à la figure 2.

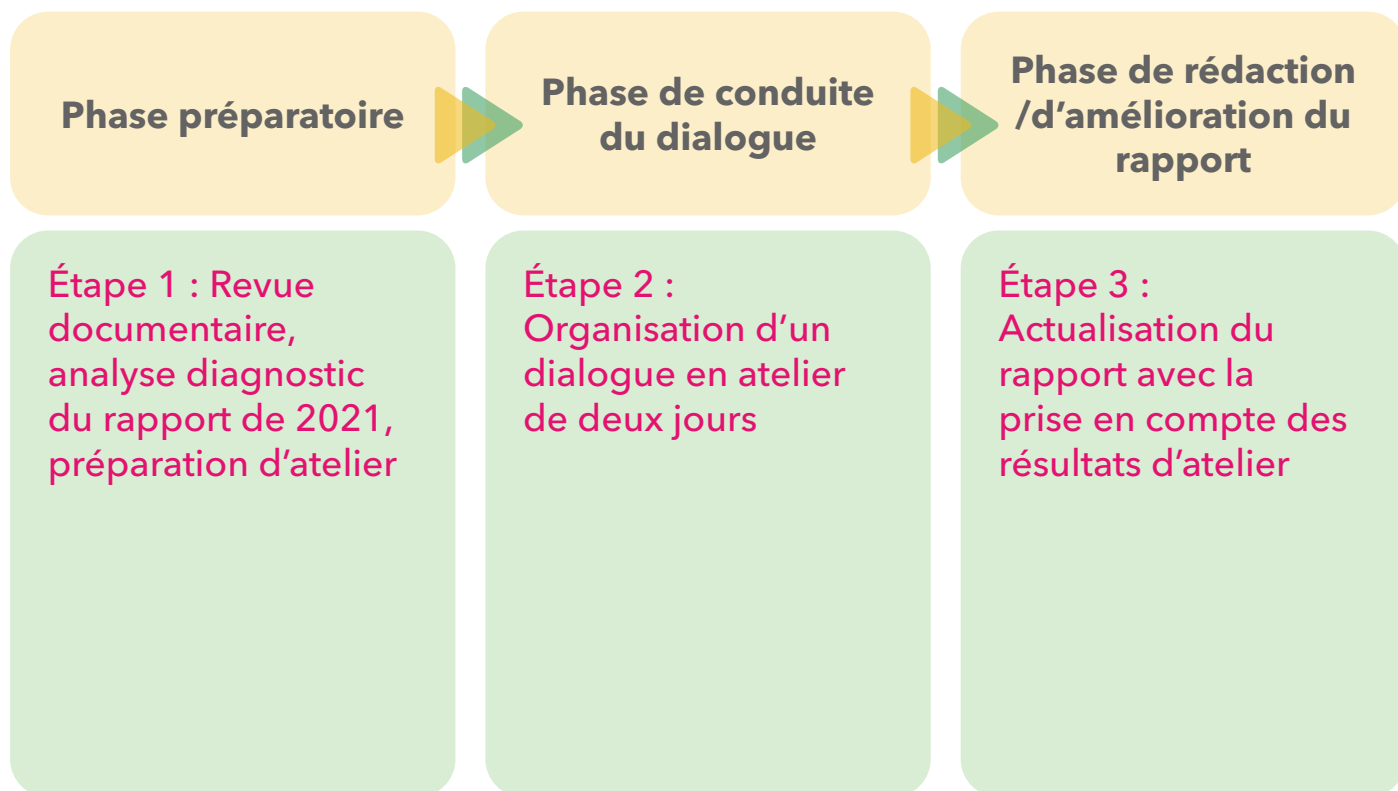


Figure 2 : Etapes de mise en œuvre de la phase 2024 du dialogue

Ce processus ayant pour but d'actualiser le rapport du dialogue national sur les systèmes alimentaires a démarré par une revue documentaire qui a permis d'explorer le rapport de dialogue de 2021, mais aussi le rapport d'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition et Systèmes Alimentaires (AGVSAN-SA)², le rapport sur le profil alimentaire (FAO et al) et plusieurs autres documents ayant permis de comprendre le contexte de développement agricole, de la nutrition et des systèmes alimentaires au Bénin.

2 / Ce rapport n'a pas encore été validé.

Les constats faits par rapport au changement de contexte et à la nécessité de compléter les analyses, surtout en prenant en compte les cinq (5) pistes d'actions proposées par le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, ont permis aux parties prenantes au processus (équipe de consultants et membres de la Task Force) de décider d'un nouveau dialogue. Pour ce faire, un atelier³ a été organisé en juin 2024 au cours duquel les thèmes ci-après ont été abordés :

- **Thème 1** : Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs
- **Thème 2** : Passer à des modes de consommation durables
- **Thème 3** : Stimuler une production respectueuse de la nature
- **Thème 4** : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
- **Thème 5** : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

Le rapport du dialogue national actualisé, consolidant les informations et perspectives des dialogues de 2021 et de 2024, sert de document de référence pour élaborer la feuille de route des systèmes alimentaires du Bénin. Il donne un aperçu des systèmes alimentaires du Bénin (systèmes d'approvisionnement (production, distribution) environnement (accessibilité), environnement du consommateur (consommation,), facteurs moteurs (changement climatique, crises économiques, sanitaires, politiques, environnement institutionnel, etc.) mettant en lumière les défis et les actions stratégiques pour saisir les opportunités identifiées.

3 / La liste des participants est en annexe.



3. État des lieux des systèmes alimentaires au Bénin

Les systèmes alimentaires au Bénin sont au cœur des préoccupations nationales en matière de développement durable et de sécurité alimentaire (PND 2018-2025, PAG 2021-2026). Malgré les efforts considérables déployés pour améliorer la production agricole et la nutrition, le pays continue de faire face à des défis majeurs, notamment l'insécurité alimentaire, la malnutrition ainsi que les impacts des chocs économiques et climatiques. Cette section débutera par une présentation de l'état de l'approvisionnement alimentaire en mettant l'accent sur l'évolution des productions au niveau du secteur agricole au cours des huit dernières années ainsi que les taux de couverture des besoins domestiques de consommation par la production locale. Elle examinera ensuite, la situation de l'accessibilité des populations aux ressources alimentaires, suivie par une analyse de l'utilisation effective des ressources alimentaires à travers divers indicateurs nutritionnels. Enfin, la stabilité de l'approvisionnement alimentaire sera abordée, en mettant l'accent sur les facteurs susceptibles d'influencer l'approvisionnement comme les chocs climatiques ou économiques et la résilience des systèmes alimentaires.

3.1 Situation globale du secteur agricole

3.1.1 Synthèse des principaux problèmes du secteur agro-alimentaire relevés par le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole

De manière synthétique, le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agri-

cole (PSDSA) 2017-2025 avait révélé cinq (5) principaux problèmes dans le secteur agricole qui sont les suivants:

- i. Niveau encore faible de la productivité et de la production des produits agricoles, pastoraux et halieutiques des filières agricoles prioritaires ;
- ii. Environnement pas suffisamment favorable à la structuration des chaînes de valeurs des filières phares et prioritaires (cadre de concertation des acteurs des maillons de la transformation et de la commercialisation des produits végétaux, pastoraux et halieutiques, à structurer et renforcer, normalisation et standardisation à parfaire et respecter) ;
- iii. Capacités de résilience encore faible des populations vulnérables face aux effets du changement climatique, de la dégradation des terres et de la gestion des risques climatiques ;
- iv. Niveau de gouvernance à différentes échelles du secteur agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle encore faible (institutionnel et coordination intersectorielle) ;
- v. Financement encore inadapté et peu accessible aux différents types d'exploitations agricoles et catégories d'acteurs des maillons des filières agricoles y compris les femmes, les jeunes et les néo-entrepreneurs.

Les facteurs ou raisons qui sont à l'origine de ces problèmes sont (i) la faible maîtrise des itinéraires techniques, (ii) les mauvaises pratiques culturales, et (iii) l'appauvrissement des sols, surtout ceux des bas-fonds aménagés.

3.1.2 Niveau de production et de transformation des produits agricoles

Le secteur agricole constitue un pilier majeur de l'économie du Bénin, avec une contribution moyenne d'environ 27 % au Produit Intérieur Brut (PIB) sur les cinq dernières années, génère environ 75 % des recettes d'exportation et emploie 70 % de la main-d'œuvre (INStaD, 2024). Bien que dominée par l'agriculture de subsistance, la tendance est à la transition vers une pratique agricole commerciale et intensive, qui favorise la diversification et encourage une croissance dynamique du secteur. La production agricole au Bénin a connu une croissance importante ces dernières années. Le tableau ci-dessous donne un aperçu du taux d'accroissement des productions entre 2017 et 2023.

Tableau 1 : Production de quelques spéculations en 2017 et 2023

Spéculations		Production en tonnes		Taux d'accr.
		2017	2023	
Céréales	Maïs	1 514 914	2 059 254	36%
	Riz	361 336	492 626	36,3%
Tubercules/racines	Manioc	3 078 665	4 449 430	9,1%
	Igname	2 885 225	3 295 713	14,2%
Légumineuses	Niébé	124 677	122 744	-1,6%
	Arachide	145 934	188 954	29,5%
Cultures industrielles	Anacarde	110 117	203 844	85,1%
	Ananas	345 060	477 428	38,4%
	Soja	159 852	520 929	69,31%
	Coton	269 212	599 457	122,7%
Production animale	Viande	72 226	108 034	49,6%
	Lait	118 903	125 257	5,3%,
	Œuf	16 536	20 017	21,1%
Production halieutique	Halieutique	52 687	88 678	68,3%

Source : Données de la DSA, 2024

Les progrès enregistrés peuvent être largement attribués aux réformes en cours dans le secteur agricole depuis 2016 et à l'engagement du Gouvernement pour dynamiser l'agriculture. La séparation des fonctions de contrôle et de réglementation, assurées par les Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP), de la fonction de promotion des filières portée par les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA), a renforcé l'efficacité de la gouvernance du secteur.

Les progressions permettent de couvrir les besoins domestiques de consommation pour plusieurs denrées alimentaires notamment celles issues des productions végétales. En effet, pour les productions végétales, le taux de couverture des besoins alimentaires a atteint 156 % pour la campagne 2023-2024 contre 140,7 % en 2017-2018, soit une amélioration de 15,3 points (CT-SAGSA/DPAF, 2024). Cependant, la production locale de certaines denrées alimentaires reste insuffisante pour répondre à la demande domestique croissante. En ce qui concerne, les productions animales, les taux de couverture des besoins en viande, œufs et lait sont respectivement de 85 %, 63,7 % et 27,7 % pour la campagne 2017-2018 contre respectivement 50,79% ; 32,4% et 70,57% pour la campagne 2018-2019. Quant au sous-secteur de la pêche, les productions halieutiques nationales couvrent 46,7 % des besoins en 2023-2024 contre 33,31% en 2017-2018 (DPH, 2024). La dépendance aux importations pour combler le déficit de production expose le Bénin aux fluctuations des marchés mondiaux, augmentant la vulnérabilité du pays aux chocs externes.

3.2 Évolution des composantes de l'environnement alimentaire au Bénin au cours des 20 dernières années

3.2.1 Dynamique des interventions publiques, bilatérales et multilatérales

Les acteurs consultés lors des dialogues ont mis en lumière plusieurs facteurs de l'environnement influençant la sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment l'accès aux facteurs de production, les conditions environnementales, ainsi que les réalités comportementales et socioculturelles. Selon les personnes interviewées, certains de ces facteurs ont connu des avancées positives, attestées par des évolutions concrètes.

En effet, les interventions de l'État pour faire avancer le secteur agricole et la situation nutritionnelle et sanitaire ont permis d'avoir des évolutions notables même si des efforts restent à faire.

Au cours des vingt dernières années, divers projets et programmes ont été mis en œuvre par le MAEP (environ une trentaine de projets chaque année dans plusieurs domaines) avec l'accompagnement de ses partenaires techniques et financiers tels que les coopérations bilatérales⁴ et multilatérales avec l'Union Européenne ; les banques et fonds d'appui au développement tels que la Banque Africaine de Développement (BAD), la Banque Mondiale (BM), le Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), etc. Des ONG internationales, écoles et facultés universitaires ayant des activités dans les secteurs agricoles, de la santé, et de la nutrition interviennent sur des activités qui contribuent à faire face aux contraintes relevées comme facteurs d'influence des systèmes alimentaires. Avec des enveloppes financières variées et les ambitions de leurs porteurs, ces projets et programmes travaillent toujours pour (i) l'amélioration des connaissances techniques et technologiques des acteurs des systèmes alimentaires ; (ii) l'amélioration de l'accès aux intrants, aux équipements, aux infrastructures, aux crédits et aux marchés pour les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires (iii) l'adaptation aux changements climatiques, etc.

Depuis plus d'une décennie, une série de projets de nutrition communautaire et de santé tels que le Projet de Nutrition Communautaire (PNC), le Projet Multisectoriel d'Alimentation, de Santé et de Nutrition (PMASN), le Projet de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PNDPE), etc.) ont été déployés progressivement. Ces initiatives ont significativement enrichi la connaissance de la population sur les principes de l'alimentation saine, bien que des efforts soient encore nécessaires pour optimiser l'état nutritionnel global.

4 / Coopérations belge, française, néerlandaise, suisse, allemande, américaine, etc.

Au titre de l'évolution de l'accès aux facteurs de production, il y a eu (i) l'amélioration de la disponibilité en semences améliorées⁵, surtout celles adaptées aux conditions climatiques, (ii) l'amélioration de l'accès à l'eau grâce aux projets et programmes d'aménagement de bas-fonds et de promotion de l'irrigation dans le secteur agricole, (iii) l'amélioration de l'accès à la terre grâce aux dispositions du nouveau code foncier⁶ et (iv) l'amélioration de l'accès aux équipements de production et de transformation.

Concernant la mécanisation, il y a eu la construction en 2015 d'une unité de montage de tracteurs dans la Commune de Ouidah au sud Bénin et la création de l'Agence Nationale de Mécanisation Agricole (ANaMA)⁷ devenue depuis juin 2021 la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA). Il y a eu de façon progressive le renforcement de la transformation agroalimentaire par l'installation de nouvelles unités de transformation et de zones industrielles (cas de la GDIZ qui est le nouveau pôle industriel le plus grand du pays) et l'agrandissement des industries de transformation même si cela demeure insuffisant. Des innovations technologiques de transformation de produits agricoles ont connu des avancées, offrant désormais toute une gamme de jus de fruits, de liqueurs, de farines de céréales, d'huile d'origine végétale, de produits maraîchers moulus et en concentré, avec des emballages diversifiés, etc.

Bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour intensifier la production agricole par la mécanisation et renforcer la résilience des producteurs face au changement climatique, il existe une volonté politique claire d'augmenter la production alimentaire. Cette ambition vise à stimuler le développement des Pôles de Développement Agricole (PDA), se concrétisant notamment par l'extension des superficies emblavées et l'amélioration de la productivité et des productions dans plusieurs filières.

Au niveau de la recherche scientifique, des progrès significatifs ont été réalisés. Des prédictions saisonnières sont désormais établies pour optimiser le calendrier des cultures, et de nouvelles semences améliorées et adaptées ont été développées pour renforcer la résilience face aux changements climatiques. Ces avancées contri-

5 / Les programmes et projets tels que le PUASA (Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire), le PADA (Projet d'Appui à la Diversification Agricole), le PAIA-VO (Projet d'Appui aux Infrastructures Agricoles dans la Vallée de l'Ouémé), etc. ont assuré dans le temps la production et la distribution de semences.

6 / Code foncier et domanial en République du Bénin : Loi N°2013-01 du 14 Août 2013 modifié par la loi N°2015-17.

7 / Créée par le décret n°2019-123 du 10 avril 2019.

buent à une gestion agricole plus précise et à une amélioration de la productivité en conditions climatiques variables.

La construction de nouvelles infrastructures routières couplées au e-commerce influence positivement l'amélioration des conditions de transport ainsi que le dynamisme des transactions des systèmes alimentaires béninois.

Concernant l'hygiène alimentaire, une amélioration est constatée grâce à l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) et les DDAEP. Le secteur privé s'engage de plus en plus dans les systèmes alimentaires avec un désir manifeste vers la formalisation de leurs activités surtout avec l'adhésion du pays à la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN), une initiative lancée par le Gouvernement américain au sommet du G8 de Camp David en juin 2012.

3.2.2 Évolution des habitudes et pratiques alimentaires

Les habitudes alimentaires ont subi des changements avec la transition vers des aliments ultra-transformés prêts à consommer riches en sucres ajoutés, sel, et gras saturés (particulièrement en milieu urbain), alors que l'accès à une alimentation équilibrée et saine reste limité à une faible proportion de la population. Aussi, y a-t-il eu des adaptations par rapport aux cultures et aux régimes alimentaires. Par exemple, des quantités importantes de maïs sont désormais produites et consommées dans le nord du Bénin où autrefois le sorgho était dominant. La consommation du sorgho, du mil, du fonio est rentrée progressivement dans les habitudes au sud du Bénin grâce aux efforts fournis pour leur commercialisation sur le territoire national à travers des avancées sur les maillons de la transformation et du conditionnement. L'émergence et la structuration des ONG de défense des consommateurs ont facilité la mise en œuvre des actions de lutte pour la santé des consommateurs. Cependant, beaucoup d'efforts restent à fournir.

3.2.3 État de l'accessibilité aux ressources alimentaires

L'accessibilité des ménages aux ressources alimentaires est influencée par plusieurs facteurs, dont le revenu, le prix des produits, la disponibilité des produits locaux selon la saison, l'accessibilité physique liée à l'existence d'infrastructures facilitant l'accès aux marchés, le goût et les interdits/tabous culturels et religieux. De plus en plus, le choix tient compte aussi de l'état de santé des consommateurs, avec aussi les effets de la publicité même si parfois elle est mensongère.

Les dialogues ont indiqué que très peu de choix sont faits en fonction des aspects nutritifs des aliments, surtout par la classe des populations à faibles et moyens revenus. De façon accessoire, certains consommateurs, tiennent compte des facteurs tels que la qualité nutritionnelle des produits, leur qualité physique ainsi que les

formes de présentation, y compris parfois les emballages. Le facteur le plus déterminant est le prix des aliments. Le goût guide également le choix des aliments surtout chez les enfants et les adolescents. Les connaissances sur l'alimentation saine et la qualité sanitaire des aliments influencent parfois les habitudes alimentaires. En outre, le poids des facteurs culturels tels que les normes sociales, les mythes et tabous alimentaires conditionnent les habitudes alimentaires, notamment en milieu rural où les consommateurs mangent ce qui est disponible tout en respectant les interdits alimentaires liés à la culture et à la religion. En milieu urbain, la tendance est à l'abandon des interdits alimentaires.

La capacité des ménages à effectuer des dépenses essentielles est intrinsèquement liée à leur niveau de pauvreté monétaire. Au Bénin, le taux de pauvreté est resté élevé au cours des 10 dernières années (2011-2022), dépassant les 36 % (INStAD, 2024). Cette situation indique que près de quatre Béninois sur dix vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec une grande disparité spatiale⁸.

Selon le rapport FNG 2021, pour un ménage type de cinq membres, le coût d'une alimentation énergétique est estimé à 568 F CFA contre 1 415 F CFA pour une alimentation nutritive et 2 177 F CFA pour une alimentation saine et équilibrée. Ainsi, une alimentation saine et équilibrée [*cost of a healthy diet*] coûte environ trois fois plus cher qu'une alimentation énergétique⁹. Seuls 22 % des ménages béninois peuvent s'offrir un régime sain, tandis que 40 % ont accès à une alimentation nutritive. Les nombreux chocs récents, tels que la pandémie de la COVID-19 et la guerre en Ukraine, ont entraîné une hausse significative des prix des produits de première nécessité. Ces hausses¹⁰ rendent les produits alimentaires essentiels inaccessibles pour les ménages à faibles revenus, détériorant leur pouvoir d'achat et augmentant leur vulnérabilité. De plus, certaines infrastructures de transport et de distribution qui demeurent peu adéquates, en particulier dans les zones rurales, entravent l'acheminement des produits agricoles vers les marchés, exacerbant ainsi les défis d'accessibilité (FAO, EU, & CIRAD, 2023).

8 / Les départements de l'Ouémé (16,0%) et du Littoral (18,3%) sont moins touchés que les départements de l'Atacora (53,1%) et du Couffo (54,1%). Cette situation limite l'accès des populations à des aliments nutritifs et de qualité.

9 / Une alimentation énergétique dans ce contexte est le panier de consommation le moins cher capable de fournir les calories suffisantes pour une journée, ainsi une ou deux catégories d'aliments (céréales, huiles, ou graisses) peuvent être suffisantes. En revanche, une alimentation nutritive exige une plus large variété de catégories d'aliments (céréales, viandes, lait, fruits, légumes, etc.). Une alimentation saine implique un équilibre entre l'apport calorique et l'apport en nutriments, tout en visant le bien-être général et la prévention des maladies.

10 / D'après les données de la CT-SAGSA, entre 2020 et 2024, le prix moyen d'un kilogramme de maïs, la céréale la plus consommée au Bénin, a augmenté de 55,62% en l'espace de 4 ans. La tomate fraîche a enregistré une hausse de prix encore plus importante (63,71%) sur la même période. Le riz importé a augmenté de 24,68%, tandis que le riz produit localement a connu une hausse de 31,34%. Le prix d'un litre d'huile d'arachide a augmenté de 28,32%, et celui de l'huile de palme a connu un accroissement de 20,64%.

3.2.4 Situation de l'utilisation des ressources alimentaires

La qualité nutritionnelle des aliments disponibles au Bénin est un aspect crucial de la sécurité alimentaire. L'alimentation du béninois moyen est très peu diversifiée et principalement constituée des produits riches en glucides comme le maïs et le manioc (FNG, 2023 ; SNSSA, 2021), mais aussi le blé avec les nouvelles habitudes telles que signalées plus haut. La consommation des fruits, viandes et poissons est limitée.

Un autre défi important pour la préservation de la qualité nutritionnelle des aliments reste la promotion des techniques et méthodes appropriées de cuisson des aliments. A titre illustratif, la manière de précuire les légumes et l'utilisation des huiles de friture constituent des facteurs de dégradation de la qualité nutritionnelle des aliments et un risque pour la santé. L'ajout du bicarbonate de potassium ou potasse lors de la cuisson des aliments, accélère la dégradation de certaines vitamines hydro solubles telles que la vitamine C et certaines vitamines du groupe B qui sont sensibles à la chaleur. Il est important de veiller à compenser ces pertes. Enfin, les interdits alimentaires culturels et culturels peuvent priver certaines couches de la population de certains aliments nutritifs alors que parfois abondants dans leur environnement. Par exemple, dans certains milieux, le rang des membres du ménage ou les exigences ethniques déterminent la répartition des sources de protéines au sein des ménages qui ne suit pas les besoins nutritionnels. Toutes ces habitudes affectent la qualité nutritionnelle des repas consommés surtout par les couches vulnérables. La faiblesse du pouvoir d'achat contraint certains ménages béninois à se tourner vers des produits peu nutritifs pour satisfaire les besoins d'alimentation. Toutefois, en milieu urbain, les aliments importés sont beaucoup plus consommés et les interdits alimentaires sont de plus en plus délaissés contrairement au milieu rural.

Cet état de choses a de graves conséquences sur l'état nutritionnel des enfants au Bénin. En effet, selon les données de l'Enquête MICS 2021-2022, il y a 36,5% des enfants de moins de 5 ans qui souffrent de retard de croissance, 21% d'insuffisance pondérale, 8,3% d'émaciation et 2,9% de surcharge pondérale. Aussi, sur 79,2 % des nouveau-nés pesés à la naissance, environ 12 % présentaient un faible poids à la naissance. L'enquête MICS 2021-2022 a également révélé que plus le niveau d'éducation de la mère est élevé, moins le niveau d'insuffisance pondérale et de retard de croissance des enfants est élevé. Par ailleurs, les enfants en milieu rural sont plus touchés que ceux résidant dans les villes. Chez les enfants âgés de 6 à 23 mois, seuls 22% ont un régime alimentaire diversifié, tandis que 32,1% ont la fréquence minimale recommandée de repas dans une journée.

3.3 Facteurs d'influence des systèmes alimentaires

Ces facteurs fragilisent la stabilité de l'approvisionnement alimentaire, essentielle pour assurer un accès constant aux produits alimentaires. Les éléments importants ici sont la disponibilité des aliments toute l'année, les réponses face aux chocs climatiques ou économiques, la résilience des systèmes alimentaires.

- **Les chocs climatiques :** Le Bénin est très vulnérable aux risques climatiques. D'après le Rapport National Sur le Climat et le Développement de 2023 (Banque Mondiale, 2023), le Bénin est classé 151ème sur 181 pays. Les principaux risques climatiques auxquels le Bénin fait face sont les pluies tardives et violentes, les inondations, les poches de sécheresse, la chaleur excessive, les vents violents, l'élévation du niveau de la mer observée particulièrement au niveau de la zone côtière (PNUD, 2019). Ces phénomènes climatiques entraînent des pertes d'infrastructures, de cultures et de moyens d'existence, et finissent par affecter la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations.
- **Les conflits entre agriculteurs et éleveurs :** Les tensions entre différentes parties prenantes peuvent perturber la production, occasionner des pertes partielles ou totales de la production, et in fine affecter la disponibilité et la stabilité de l'approvisionnement des ressources alimentaires (Lesse et al., 2019 ; Gnangle, 2003).
- **Les infrastructures de stockage :** Les infrastructures de stockage jouent un rôle capital dans la stabilisation de l'offre alimentaire dans l'espace et dans le temps. La production est une activité saisonnière, tandis que la consommation est une activité quotidienne. Au Bénin, des efforts ont été faits par les Gouvernements successifs pour améliorer les infrastructures de stockage. Entre 2011 et 2019, les capacités de stockage disponibles sont passées de 18 080 tonnes à 182 430 tonnes (SNSSA, 2021). Ce qui montre l'ambition du Bénin à faire les investissements nécessaires pour une meilleure sécurité alimentaire. Néanmoins, les pertes post-récolte au Bénin sont estimées à 16,8% pour le maïs, 13,6% pour le riz, 10,5% pour le sorgho, et 11,2% pour le mil en 2022 (APHLIS¹¹, 2022).
- **Les conflits régionaux et la montée de l'insécurité civile et l'extrémisme,** violent dans l'espace CEDEAO dont le Nord du Bénin ont également affecté la production agricole et l'accès aux marchés, accentuant les vulnérabilités alimentaires dans cette région du pays.

11 / <https://www.aphlis.net/fr/data/tables/dry-weight-losses/BJ/all-crops/all-years>

Par ailleurs, concernant l'appréciation de l'évolution des éléments de l'environnement alimentaire au Bénin, le dialogue de 2021 a révélé des aspects aussi bien positifs que négatifs comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Évolution des éléments de l'environnement alimentaire au Bénin au cours des deux dernières décennies

Types d'évolution	Évolutions
Aspects négatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Les prix des denrées alimentaires croissent au fil des années, rendant leur accès difficile à la majorité des consommateurs. Cette situation s'est compliquée avec la crise sanitaire liée au COVID 19 et la Guerre en Ukraine. • La production alimentaire subit les effets du changement climatique. Les saisons connaissent des perturbations liées à l'irrégularité des pluies, aux inondations, à la sécheresse, etc. • Certains aliments autrefois très consommés sont en train de sortir des habitudes de consommation (exemple du mil, du sorgho, du petit mil, etc.). • Les habitudes et pratiques d'hygiène ne connaissent pas de changements positifs durables. • Les aliments, surtout les produits végétaux, sont de plus en plus contaminés depuis le lieu de production avec l'usage accru des pesticides chimiques non homologués. • Les aliments importés industrialisés sont de plus en plus présents sur les marchés concernant les productions locales
Aspects positifs	<ul style="list-style-type: none"> • La qualité de plusieurs produits transformés connaît une amélioration (exemple du riz local usiné au Bénin, du beurre de karité amélioré, des épices moulues, du lait de soja, du fromage de lait de vache, etc.). • Les canaux publicitaires sont employés pour atteindre les populations vivant dans les coins les plus reculés du pays même si c'est beaucoup plus pour la promotion des produits importés. • Selon quelques-uns des enquêtés, la disponibilité et l'accessibilité physique des aliments semble être meilleures qu'il y a une vingtaine d'années grâce au code foncier qui facilite l'accès à la terre pour la production, aux avancées de la mécanisation agricole, à la valorisation de certains résultats de recherches agricoles, à la promotion des différents sous-secteurs agricoles (végétale, animale, piscicole, etc.). • Début d'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'accès aux informations climatiques, du marché et pour le e-commerce.

Source : Résultat de dialogue, 2021

3.4 Réformes institutionnelles et réglementaires dans le secteur agro-alimentaire

Face aux nombreuses contraintes au développement des filières agricoles décelées dans le cadre de l'élaboration du PSDSA 2017-2025, de nombreuses interventions sont en cours et découlent des politiques, plans et projets mis en œuvre pour améliorer ou assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit des Programmes et projets relatifs à l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité alimentaire ; à la sécurité sanitaire des aliments ; aux actions de nutrition et santé ; à la recherche en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; aux systèmes post-récoltes ; aux ressources naturelles en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle, etc.

Pour accompagner efficacement la mise en œuvre du PSDSA, le secteur agricole a connu des réformes profondes caractérisées par :

- Le vote de la Loi d'Orientation Agricole de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (LOASAN) qui sert de référence législative pour l'ensemble des acteurs du secteur à opérer des choix stratégiques pour la durabilité des interventions.
- La mise en place du Conseil National d'Orientation et de Suivi (CNOS) du secteur agricole qui est le principal cadre de concertation, de dialogue et de gouvernance participative de tous les acteurs du secteur agricole. Il est composé actuellement de vingt-deux (22) membres et dispose de démembrements au niveau départemental et au niveau communal dénommés respectivement Conseil Départemental de Suivi (CDÉS) et Conseil Communal de Suivi (CCOS).
- La définition des Pôles de Développement Agricole (PDA) et des filières locomotives. Ainsi, sept (07) PDA ont été identifiés et sont chargés de faire la promotion aussi bien des filières locomotives (anacarde, ananas, maïs, riz, manioc, maraîchage, viande, lait, œuf de table et pisciculture) que des autres filières émergentes telles que le karité, le soja et l'arboriculture fruitière (mangue, agrumes, etc.).
- L'opérationnalisation du Fonds National de Développement Agricole (FNDA). Ce fonds a pour rôle de financer le développement des filières agricoles prioritaires et la sécurité alimentaire par le biais de subventions pour les infrastructures et de soutenir les investissements agricoles pour aider les exploitants et entrepreneurs à démarrer, étendre ou professionnaliser leurs activités.

- La définition du nouveau cadre institutionnel de développement agricole qui crée les Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) qui assurent les fonctions régaliennes de l'Etat et les Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) qui portent la promotion des filières (voir les attributions de chaque structure en annexe 3).

L'application des orientations des réformes est en cours avec de nombreux effets perceptibles comme l'élaboration et l'exécution de Programmes Nationaux de Développement des Filières (PNDF) ciblant les filières prioritaires ; l'élaboration et la mise en œuvre des Plans de Développement Agricole des Pôles (PDAP) intégrant les filières phares, émergentes et de diversification ; ainsi que la création et l'opérationnalisation de la zone industrielle de Glo Djigbé (GDIZ).





4. Interventions prioritaires issues des dialogues

La transformation des systèmes alimentaires est cruciale pour relever les défis de l'insécurité alimentaire tout en respectant les limites environnementales. Pour orienter cette transformation, les Nations Unies ont proposé cinq pistes d'action essentielles¹². La première piste vise à garantir l'accès universel à des aliments sains et nutritifs, afin de lutter contre la malnutrition. La deuxième piste concerne le passage à des modes de consommation durables, visant à réduire l'impact environnemental des habitudes alimentaires. La troisième piste promeut une production agricole respectueuse de la nature, en favorisant des pratiques qui préservent les écosystèmes. La quatrième piste encourage des moyens de subsistance équitables pour améliorer les conditions de vie des producteurs et travailleurs. Enfin, la cinquième piste se concentre sur le renforcement de la résilience face aux vulnérabilités, chocs et stress, pour sécuriser les systèmes alimentaires contre les crises futures.

Autour de ces pistes, les acteurs des systèmes alimentaires au Bénin ont réfléchi, fait le diagnostic et proposé des interventions pour une meilleure transformation des systèmes alimentaires dans le pays. Cette section adopte une approche problème-solution. Chaque **problème**, identifié par les parties prenantes des dialogues, est brièvement présenté suivi de l'intervention (**solution**) que ces acteurs ont proposée pour inverser la tendance. Il importe d'insister ici que l'ordre d'apparition des interventions (et des défis) n'implique en rien leur importance relative dans le processus de transformation des systèmes alimentaires au Bénin. Pour chaque piste, un domaine de transformation est identifié, ainsi que le/les levier/s de transformation.

12 / <https://www.un.org/fr/food-systems-summit/action-tracks>

4.1 Piste 1 : Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs

- **Domaine de transformation du système alimentaire : l'acceptabilité des ressources alimentaires locale**

Leviers de transformation : solutions technologiques respectueuses de l'environnement, la communication pour un changement social de comportement, le genre. Pour cette piste d'action les interventions multisectorielles proposées sont :

Piste 1 : Garantir l'accès de tous à des aliments sains et nutritifs	Intervention 1 : Amélioration des pratiques de transformation alimentaire
	Intervention 2 : Fortification, bio fortification, et supplémentation en micronutriments
	Intervention 3 : Education nutritionnelle
	Intervention 4 : Renforcement des programmes de cantines scolaires
	Intervention 5 : Amélioration de l'accès à l'eau potable
	Intervention 6 : Contrôle des contaminants alimentaires
	Intervention 7 : Transferts monétaires pour la sécurité alimentaire

Intervention 1 :

Amélioration des pratiques de transformation alimentaire

Problème : La transformation agroalimentaire est effectuée au sein des ménages, des restaurants/maquis/hôtels et des unités de transformation. Toutefois, cette transformation peut conduire dans certains cas à des produits peu riches en nutriments.

Au Bénin, l'environnement de la transformation alimentaire est caractérisé par l'utilisation des équipements de type artisanal par de nombreux transformateurs, ce qui limite l'efficacité et la qualité des produits. Nonobstant les efforts de modernisation des techniques de transformation qui portent le taux d'utilisation moyen des équipements post-récolte de 20 à 55% (Ahouandjinou et al., 2019), les problèmes de gestion des pièces de rechange de ces équipements limitent leurs entretien et renouvellement.

Les méthodes traditionnelles de transformation, comme le séchage, le fumage et la fermentation, sont souvent inefficaces pour préserver les nutriments essentiels. Le manque de contrôle sur certains paramètres critiques (température, humidité) peut entraîner l'apparition de substances nocives pour la santé. De plus, la méconnaissance des bonnes pratiques de transformation et de conservation ainsi que l'utilisation de produits toxiques et prohibés conduisent à des pertes importantes de vitamines, minéraux, et autres nutriments cruciaux pour la santé.

Solution : "Promouvoir les bonnes pratiques de transformation des produits et l'utilisation d'outils et d'équipements semi-modernes adaptés et répondant aux normes pour conserver les éléments nutritifs". Cette solution permettra de : (i) améliorer les technologies de transformation des denrées agricoles alimentaires, (ii) améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments transformés, (iii) réduire les carences nutritionnelles au sein de la population, (iv) Accroître la compétitivité des produits locaux transformés, (v) Introduire la réglementation et la certification des équipements de transformation agroalimentaire par l'IN-RAB (PTAA). La mise en vente des équipements de transformation agroalimentaire doit être conditionnée par l'obtention au préalable d'une certification. Les artisans fabricants d'équipements, les unités de fabrication et les équipements doivent être certifiés.

Initiatives en cours : En lien avec la mise en œuvre du PSDSA, plusieurs efforts sont en cours pour réduire les taux de pertes post-récoltes et améliorer qualitativement les aliments. Il s'agit entre autres du montage d'équipement de transformation moderne par la SoNaMA, par la promotion, la facilitation pour renforcer l'accès aux équipements par les coopératives agricoles. Dans cette même logique, le Gouvernement a mis en place récemment une zone industrielle intégrée (GDIZ) pour transformer localement les produits nationaux. Au niveau des privés (PME, MPME), il y a aussi la mise en place des initiatives de transformation artisanales et semi-industrielles et industrielles.

Intervention 2 :

Fortification, bio fortification, supplémentation en micronutriments et diversification alimentaire

Problème : Le Bénin fait face à des niveaux élevés de malnutrition, y compris des carences en nutriments essentiels tels que le fer, les vitamines (A, B12, etc.), le zinc et l'iode. Les aliments de base (l'huile, le maïs, le gari, le sel, etc.), qui constituent une part importante de l'alimentation de la population, sont souvent pauvres en ces nutriments essentiels. Selon l'enquête MICS 2021-2022, il y a 36,5% des enfants de moins de 5 ans qui souffrent de retard de croissance, 21% d'insuffisance pondérale, et 8,3% d'émaciation. On note également que 6,8% ne consomment pas de sel et 10,6 % consomment du sel non iodé (INStaD, 2023). La prévalence de l'anémie a quant à elle augmenté : en 2018, 72% des enfants âgés de 6 à 59 mois (contre 58 % en 2012) et 58% des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans (contre 41 pour cent en 2012) étaient anémiés. De plus, l'alimentation des enfants et des femmes en âge de procréer n'est pas diversifiée. L'inexistence de la table de composition des aliments pour le Bénin est également une des causes relevées de la malnutrition.

Solution : "Enrichir les aliments de base en nutriments par la bio fortification ou la fortification, l'usage de produits médicamenteux riches en micronutriments, la diversité alimentaire et l'élaboration de la table de composition des aliments" pour le Bénin". Cette solution aidera à (i) réduire les carences en micronutriments au sein de la population, (ii) améliorer la santé et le bien-être nutritionnel de tous les groupes de population et (iii) soutenir le développement cognitif et physique des enfants. Spécifiquement pour renforcer la diversification alimentaire, il est primordial d'indexer les éléments à prendre à compte et également indexer les groupes pour lesquels les plats notamment ceux d'origine animale et halieutiques sont importants. De plus, l'OMS a identifié 4 grands types de stratégies pour lutter contre les carences en micronutriments : la diversification de la diète alimentaire, la fortification et bio fortification, l'usage de produits médicamenteux riches en micronutriments et enfin le contrôle des maladies infectieuses ou parasitaires. La mise en place d'une table de composition alimentaire permettra aussi d'orienter le choix des populations vers une alimentation diversifiée, saine et nutritive au Bénin.

Initiatives en cours : GAIN et PAM travaillent depuis 2023 sur un projet pilote de fortification de la farine de maïs. Par ailleurs, la mise en œuvre du Projet de Promotion du Sel Local xwlajè iodé (PROSEL) est l'une des solutions innovantes pour améliorer le taux d'accès des ménages au sel de cuisine adéquatement iodé. En outre, dans le cadre de la fourniture des vivres aux cantines scolaires, les huileries bénéficient d'un appui technique des structures étatiques et PTF pour la fortification des d'huiles raffinées en vitamine A et en zinc. Il y a également le Projet de

supplémentation nutritionnelle des 1000 premiers jours (PSN). En plus, il existe des campagnes de supplémentation en vitamines A et des supplémentations en continue du fer et d'acide folique pour les femmes enceintes au niveau des centres de santé. Sur l'initiative de l'ANAN, il est prévu, la mise en place de suppléments nutritionnels riches en micronutriments pour les enfants de 0 à 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes. Le Gouvernement à travers l'ANAN compte mettre en œuvre trois programmes : (i) Programme d'appui institutionnel pour l'amélioration des environnements alimentaires, (ii) Programme de nutrition de la femme enceinte et du développement de la petite enfance, (iii) programme de lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Par ailleurs, il convient de signaler que trois initiatives sont en cours dont deux sur le financement du Gouvernement et la fondation Rockefeller à travers le PAM à savoir la fortification du riz local et de la farine de maïs d'une part et la recherche formative sur la communication pour le changement social et comportemental dans les écoles d'autre part. La troisième initiative financée par le Gouvernement et Beyond Cotton porte sur la faisabilité de l'introduction des produits d'origine animale dans les repas scolaires.

Intervention 3 : *Éducation nutritionnelle*

Problème : Au Bénin, malgré les efforts en cours avec des projets de nutrition, les connaissances en nutrition sont souvent limitées, ce qui entraîne des pratiques alimentaires inadéquates et des carences nutritionnelles. Les familles, en particulier les parents, les enfants d'âges scolaires, les adolescents et les personnes âgées, manquent d'informations sur les choix alimentaires équilibrés, la préparation des aliments de manière nutritive, et les besoins spécifiques en nutriments selon l'âge, le sexe et l'état physiologique. Les ménages ont également la mauvaise habitude de recycler plusieurs fois l'huile utilisée pour frire le poisson ou la viande. A tout cela s'ajoutent le poids des normes sociales et des tabous alimentaires. Par exemple, lors d'un repas, les produits protéiques tels que la viande, l'œuf et le poisson sont d'abord réservés à l'adulte (souvent le père) au détriment des enfants et des femmes qui en ont le plus besoin. Face à ce contexte, le Conseil à l'Alimentation et la Nutrition Appliquée (CANAN) a été mis en place pour conseiller sur les aliments nutritifs. Afin de permettre à cette entité de mieux jouer son rôle de conseil et d'avoir des résultats concrets auprès des familles, l'opérationnalisation du Conseil à l'Alimentation et la Nutrition Appliquée (CANAN) est à améliorer car la communication et le counseling en nutrition est insuffisante et inadéquate. Enfin, par ailleurs, l'éducation nutritionnelle est faite par le système de santé dans les centres de santé et à l'échelle populationnelle.

Solution : “Promotion de l’éducation nutritionnelle” à travers l’application de la SNCA 2 et de toutes les stratégies y afférentes pour amener les communautés à (i) adopter les bonnes pratiques de nutrition et culinaires (ii) améliorer les habitudes alimentaires pour prévenir la malnutrition et les carences en micronutriments, (iii) réduire les pertes de nutriments pendant la préparation des aliments, et (iv) adopter les bonnes pratiques de conservation des aliments en vue d’optimiser leur valeur nutritionnelle.

Initiatives en cours : Pour améliorer cette situation, un important pas déjà posé est la prise en compte dans la stratégie nationale du conseil agricole deuxième génération (SNCA 2) de la mise en place du « le Conseil à l’Alimentation et à la Nutrition Appliquée (CANAN) » qui vise à amener les ménages à l’utilisation judicieuse du disponible alimentaire pour prévenir les différentes formes de malnutrition. Ainsi, il est prévu que les techniciens conseillers dans le domaine de l’alimentation et de la nutrition fassent un accompagnement visant de façon générale à améliorer l’alimentation et l’état nutritionnel de la population à travers la veille du statut alimentaire et nutritionnel des communautés rurales, la promotion des régimes alimentaires appropriés, la communication en alimentation et nutrition, l’élaboration et la diffusion des supports de nutrition, la formation des acteurs chargés de l’alimentation et de la nutrition. Il importe de mettre en exergue les efforts de la GIZ, du Programme national de développement de la petite enfance (PNDPE) sur l’adoption des bonnes pratiques de nutrition. Il existe également des agents de santé communautaires et les relais communautaires formés sur le conseil en alimentation au sein des communautés. Par ailleurs, sous la direction du SP CAN, la DANA avait mis en œuvre à travers les DDAEP un paquet d’activités de surveillance et d’éducation nutritionnelles dans les communautés dans le cadre de sa mission régaliennne. Sous le parrainage de l’ANAN, la Société de Nutrition du Bénin (SNB) conduit les activités d’actualisation du guide alimentaire du Bénin avec l’appui financier de CARE International Bénin/Togo. L’ANAN envisage dans les mois à venir une éducation nutritionnelle à large dimension et à l’échelle du pays à travers la presse.

Intervention 4 : *Renforcement des programmes de cantines scolaires*

Problème : De nombreux enfants béninois scolarisés souffrent de malnutrition due à un accès limité à des repas équilibrés. En effet, Selon l’enquête MICS 2021-2022, il y a 36,5% des enfants de moins de 5 ans qui souffrent de retard de croissance, 21% d’insuffisance pondérale et 8,3% d’émaciation. On note également que 6,8% ne consomment pas de sel et 10,6% consomment du sel non iodé

(INStAD, 2023). La prévalence de l'anémie a quant à elle augmenté : en 2018, 72% des enfants âgés de 6 à 59 mois (contre 58 % en 2012) et 58% des filles et des femmes âgées de 15 à 49 ans (contre 41% en 2012) étaient anémiés (PAM, 2023). En dépit des efforts fournis par le Gouvernement à travers les cantines scolaires pour améliorer le niveau de malnutrition des enfants à l'école, beaucoup de problèmes restent posés. En effet, des difficultés ont été rencontrées dans la mise en œuvre de ce programme. Le panier alimentaire actuel n'est pas diversifié (composé uniquement de maïs, riz, niébé) et ne permet pas de servir des repas nutritifs (riches en micronutriments aux écoliers). De plus, le système d'approvisionnement de type centralisé avec un circuit long de mise en place des denrées alimentaires limite l'accès des cantines aux aliments riches en micronutriments (fruits et légumes) et autres produits frais (viande, poisson, œuf, et lait).

Solution : Le **“Renforcement des programmes de cantines scolaires”** permettra de : (i) Lutter contre la malnutrition chez les enfants, (ii) Obtenir de meilleures performances scolaires, (iii) renforcer le capital humain.

Initiatives en cours : Le Gouvernement du Bénin a initié et financé, depuis 2017, un vaste programme de cantines scolaires (Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré - PNASI) mis en œuvre par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) et dont l'objectif est de contribuer à faciliter l'accès et la rétention à l'école. D'après les statistiques publiées par le bureau Bénin du PAM, 75% des écoles primaires publiques du Bénin ont accès aux cantines scolaires en 2023 contre un taux de couverture de 31% en 2016. Ce programme prend en compte des activités multisectorielles à l'échelle des écoles (santé, hygiène, agriculture) et l'appui à des groupements de producteurs pour un approvisionnement local des cantines. L'ambition étant de passer à 100 % de taux de couverture à l'horizon 2026, le renforcement du programme et la prise de dispositions utiles pour sa durabilité sont nécessaires. Actuellement le PNASI est dans une phase transitoire avec la création et l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de l'Alimentation et la Nutrition (ANAN) qui a pris en charge entièrement le programme à la rentrée scolaire 2024-2025.

Des efforts sont nécessaires pour la diversification et la régionalisation du panier en incluant les protéines d'origines végétales locales, améliorer la chaîne d'approvisionnement avec des circuits courts. En effet, il s'agit d'encourager l'approvisionnement de proximité en produits alimentaires nécessaire au bon fonctionnement des cantines scolaires. En initiant les programmes de cantines scolaires, on réduit les obstacles financiers pour les familles et on incite les enfants à fréquenter l'école plus régulièrement, ce qui contribue à une meilleure éducation et à une diminution du décrochage scolaire.

Intervention 5 : *Amélioration de l'accès à l'eau potable*

Problème : Au Bénin, l'accès à l'eau potable est une contrainte majeure et donc une des options prioritaires du PAG. Selon, MICS 2021-2022, 77% des ménages ont accès à l'eau potable avec cependant une forte disparité selon le milieu de résidence. Bien que beaucoup d'efforts soient faits par le Gouvernement, certaines communautés rurales sont toujours confrontées aux problèmes de pénuries d'eau potable et de mauvaise qualité de l'eau disponible, affectant la santé publique et la qualité de vie entraînant les maladies hydriques telles que les infections gastro-intestinales qui continuent de menacer les populations en particulier les enfants et les personnes âgées ; ce qui affecte la santé publique et la qualité de vie.

Solution : « **Construction et réhabilitation de sources d'eau potable** » pour (i) améliorer l'accès à une eau propre, réduisant ainsi les maladies hydriques ; et (ii) assurer une source d'eau fiable et durable pour les communautés, soutenant leur bien-être général.

Initiatives en cours : Des efforts sont en cours par le Gouvernement pour l'amélioration du taux de couverture par l'accélération de la mise en place des adductions d'eau villageoises par l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural (ANAEPMR).

Intervention 6 : *Contrôle de la qualité sanitaire des produits alimentaires*

Problème : La présence de contaminants dans les aliments pose un risque significatif pour la santé publique. Les contaminants peuvent inclure des pesticides, des métaux lourds, des pathogènes, et des produits chimiques industriels, ce qui compromet la sécurité alimentaire. Le dialogue de l'atelier de 2024, a notamment montré que les conditions d'accès (coûts) aux services de l'Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) sont perçues comme contraignantes par une partie des entreprises agricoles et agroalimentaires. Le dispositif de contrôle se trouve confronté à une insuffisance de personnel, de matériels de contrôle, d'équipements et intrants de laboratoire, ce qui entrave l'efficacité du contrôle, de l'inspection et l'analyse des produits alimentaires. L'utilisation abusive des pesticides par les producteurs, l'utilisation des produits prohibés ailleurs sur le territoire national par les producteurs. La faible couverture des producteurs en conseil agricole spécifique.

Solution : « Amélioration des facilités d'accès des acteurs agricoles et agroalimentaires aux services de l'ABSSA notamment la mise au norme des établissements agroalimentaires et le renforcement des systèmes de surveillance et de contrôle des contaminants dans les aliments » contribueront à améliorer la sécurité sanitaire des aliments en identifiant et en éliminant les risques liés aux contaminants, en réduisant la présence sur les marchés des produits impropres à la consommation ; ceci pour renforcer la confiance des consommateurs, protéger la santé publique en prévenant les intoxications alimentaires.

Initiatives en cours : L'Agence Béninoise de la Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ayant en son sein le Laboratoire Centrale de la Sécurité Sanitaire des Aliments (LCSSA) a pour objet d'assurer la sécurité sanitaire des produits végétaux, animaux et halieutiques au niveau de tous les maillons de la chaîne alimentaire, en conformité avec les exigences internationales en matière d'innocuité des produits alimentaires, de protection de la santé des animaux et de préservation des végétaux. Ses domaines de compétences sont la certification sanitaire obligatoire des produits agricoles et denrées alimentaires à l'importation, à l'exportation, sur le marché local et l'analyse des risques sanitaires et phytosanitaires des aliments. Elle interagit de façon opérationnelle avec les DDAEP pour assurer le contrôle régalién sur l'ensemble du territoire national.

Intervention 7 :

Transferts monétaires pour la sécurité alimentaire

Problème : Le Bénin, à l'instar des autres pays en développement, fait face à des niveaux élevés de pauvreté et d'insécurité alimentaire. Les familles vulnérables, en particulier celles vivant dans les zones rurales et les communautés marginalisées, ont souvent un accès limité aux ressources nécessaires pour acheter des aliments nutritifs. Cette situation aggrave la malnutrition, en particulier chez les enfants, les femmes en âge de procréer et les personnes âgées. Les transferts monétaires peuvent offrir un soutien crucial en permettant aux ménages d'acheter des aliments et autres biens essentiels. Toutefois, leur mise en œuvre et leur gestion présentent plusieurs défis notamment en termes de ciblage, de gestion des fonds et de suivi de l'impact.

Solution : « Mise en place et expansion des programmes de transferts monétaires ciblés pour les populations vulnérables ». Cela permet de (i) soulager la pauvreté en fournissant un soutien financier direct aux ménages les plus nécessiteux, (ii) stimuler l'économie locale en augmentant le pouvoir d'achat des bénéficiaires, qui peuvent ainsi répondre à leurs besoins essentiels, (iii) améliorer la

sécurité alimentaire et la nutrition en offrant aux familles vulnérables l'accès économique aux aliments nutritifs selon leur besoin contribuant ainsi à une meilleure alimentation et à la réduction de la malnutrition.

Initiatives en cours : Le Bénin a engagé une série d'actions visant à soutenir les populations vulnérables à travers notamment des transferts monétaires mis en œuvre par les projets/programmes tels que le projet d'urgence de renforcement de la résilience des acteurs du secteur agricole (PUR Zédaga) au MAEP, le programme Gbéssoké au MASM, le programme ARCH au MS, le projet SWEDD/CARE International et le PAM (Projet Intégré d'Alimentation Scolaire et de Nutrition et Assistance humanitaire au profit des réfugiés demandeur d'asile et déplacés internes des départements de l'Atacora et de l'Alibori).

4.2 Piste 2 : Passer à des modes de consommation durables

- **Domaine de transformation du système alimentaire : Consommation durable des ressources alimentaires locales.**

Leviers de transformation : innovations technologiques de gestion post-récolte respectueuses de l'environnement, la communication pour un changement social de comportement de consommation. Concernant cette piste d'action, les acteurs du dialogue sur la transformation des systèmes alimentaires ont identifié les interventions suivantes :

Piste 2 : Passer à des modes de consommation durables	Intervention 8 : Promouvoir davantage la production et la consommation des produits locaux
	Intervention 9 : Réduction des pertes post-récolte et du gaspillage alimentaire
	Intervention 10 : Sensibilisation à un mode de consommation dura

Intervention 8 :

Promouvoir davantage la production et la consommation des produits locaux

Problème : La dépendance aux produits importés entraîne une insécurité alimentaire et augmente l'empreinte carbone. Les produits locaux et de saison, souvent plus frais et nutritifs, sont parfois sous-exploités et mal valorisés. En 2022, le Bénin a importé de la viande pour environ 69 milliards de FCFA, du poisson et autres fruits de mer pour 62 milliards de FCFA, et des céréales notamment le blé et le riz pour 444 milliards de FCFA (INStAD, 2024).

Solution : "Encourager la production et la consommation de produits locaux et de saison" pour soutenir l'agriculture locale sensible à la nutrition et réduire l'impact environnemental des importations. Encourager également la promotion de la souveraineté alimentaire à travers par exemple la domestication de la culture du blé et la production locale des aliments pour poisson.

Initiatives en cours : Beaucoup d'efforts sont faits actuellement par le Gouvernement pour renforcer la disponibilité alimentaire sur le plan national à travers la mise en œuvre du volet agriculture du PAG 2. Ainsi, plusieurs chantiers ont été ouverts dont la mécanisation de l'agriculture sous l'égide de la SoNaMA qui a jusqu'en 2023, mis en place 2700 kits de tracteurs, 1500 motoculteurs, avec 2500 machines agricoles réparées, etc. Au total 50 000 ha de bas-fonds en cours d'aménagement avec la SOBAA (Société Béninoise des Aménagements Agricoles), la promotion du secteur semencier par la création de la SoDeSeP, la mise en œuvre de la stratégie nationale du conseil agricole (SNCA2) qui privilégie le partenariat public-privé. Il y a aussi les actions menées au niveau des ATDA à travers les investissements massifs et structurants dans la mise en œuvre des programmes nationaux de développement des différentes filières afin de rendre celles-ci plus productives et plus compétitives. La prise de décret en conseil des ministres interdisant l'importation des produits avicoles, ce qui va booster la production locale de volailles. Un autre décret est pris également pour l'introduction de la farine de manioc dans la production du pain local au Bénin.

Le sous-secteur de l'élevage connaît aussi des transformations à la suite de la mise en œuvre d'actions visant le développement et la consolidation des filières viande, œufs et lait. Il s'agit entre autres de la création d'un centre pilote agricole pour la production à grande échelle des poussins d'un jour, le financement et la mise en œuvre du programme national de développement des filières viande lait et œufs.

En ce qui concerne le sous-secteur pêche et aquaculture des actions d'envergure sont également menées, il s'agit entre autres du recrutement d'agents de contrôle des engins de pêche sur les plans et cours d'eau, l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs projets de développement de l'aquaculture dont le PROVAC et le PROMAC.

Intervention 9 : *Réduction des pertes post-récolte et du gaspillage alimentaire*

Problème : Les pertes post-récolte s'observent surtout dans les villages occasionnant d'importantes pertes de revenus aux producteurs. Ces pertes post-récolte au Bénin s'évaluent de 11% à 18% suivant les spéculations considérées (Houssou et al, 2022). Ces pertes sont dues à des facteurs tels que le manque d'infrastructures de stockage adéquates, une mauvaise gestion des récoltes, l'utilisation des moyens de transports et des techniques de conservation inadaptées. Dans les milieux urbains, le gaspillage alimentaire est devenu un phénomène très banal. Une grande partie des aliments produits est jetée tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Cela entraîne des pertes économiques importantes, des impacts environnementaux négatifs et contribue à l'insécurité alimentaire. Il faut ajouter également les pertes liées à la transformation des aliments du fait d'une part, de la non-maîtrise des itinéraires techniques de transformation et/ou de non-utilisation des moyens appropriés de transformation d'autre part.

Solution : "Mettre en place des stratégies intégrées pour réduire les pertes post-récolte, des pertes liées à la transformation et le gaspillage alimentaire de la production à la consommation". Une telle intervention permettra une amélioration du revenu des producteurs, une meilleure utilisation des ressources disponibles et une augmentation de l'efficacité de la chaîne alimentaire. Cela conduira également à une réduction de l'impact environnemental.

Initiatives en cours : Grâce au partenariat avec des PTF et sur financement propre, le Gouvernement a fait ériger des infrastructures de stockage à travers des projets/programmes dans le secteur agricole. Des équipements de transformation et de conservation sont développés par le PTAA/INRAB. Par rapport au gaspillage, des sensibilisations de masse sont organisées par plusieurs acteurs.

Intervention 10 : *Sensibilisation à un mode de consommation durable*

Problème : La façon de consommer et ce qu'on consomme entraînent des conséquences sur la santé, l'environnement et la durabilité des ressources. Les consommateurs ne sont pas souvent informés des conséquences écologiques de leur choix alimentaire ou des solutions disponibles pour adopter des modes de consommation plus respectueux de l'environnement. Un choix responsable est un signal envoyé au producteur à opter pour des technologies respectueuses de la nature. Il y a un manque de sensibilisation sur les pratiques de consommation durable et leur impact.

Solution : "Promouvoir l'éducation sur la consommation durable" à travers une communication de masse sous forme de campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs et des ressources accessibles. Dans ce sens, des émissions radio sont réalisées par divers acteurs et visent à informer les consommateurs sur les choix alimentaires responsables et leurs effets sur l'environnement et la santé.

Initiatives en cours : Grâce au partenariat avec des PTF et sur financement propre, le Gouvernement s'investit aussi bien dans le secteur agricole que dans le secteur de la santé et de l'éducation dans des programmes d'éducation nutritionnelle et de sensibilisation des communautés sur la mise en valeur des aliments locaux à hautes valeurs nutritives. Il y a également le programme de communication de masse prévu par l'ANAN qui vise à couvrir tout le pays.

4.3 Piste 3 : Stimuler une production respectueuse de la nature

- **Domaine de transformation du système alimentaire : Production durable des ressources alimentaires locale**

Leviers de transformation : innovations technologiques de production agricole respectueuses de l'environnement, facilitation d'accès aux intrants de qualités assorties d'une meilleure structuration des acteurs. Pour une production respectueuse de la nature, les acteurs des systèmes alimentaires ont identifié un ensemble d'interventions efficaces :

**Piste 3 : Stimuler
une production
respectueuse de la
nature**

Intervention 11 : Promouvoir une agriculture durable

Intervention 12 : Accès aux intrants agricoles et aux connaissances

Intervention 13 : Renforcement de la structuration des coopératives de producteurs et de transformateurs

Intervention 11 :
Promouvoir une agriculture durable

Problème : Les mauvaises pratiques d'utilisation des fertilisants chimiques, l'agriculture itinérante, l'agriculture extensive, la gestion inefficace des cultures entraînent une dégradation des sols et une baisse de la productivité agricole. De plus, on note une mauvaise application des herbicides et des pesticides ainsi que l'utilisation de ceux non homologués (à titre d'exemple, l'utilisation courante des pesticides du coton sur les cultures vivrières, les abus dans l'application des pesticides en maraîchage et le non-respect des délais de rémanence). Ces pratiques non durables compromettent la résilience des systèmes agricoles. Les effets du changement climatique, tels que les variations de température, les changements dans les précipitations, et les événements météorologiques extrêmes incluant les inondations et les poches de sécheresse, perturbent les cycles agricoles et menacent la sécurité alimentaire. Les agriculteurs ont besoin de stratégies adaptées pour faire face à ces défis et maintenir leur production.

Solution :

Promouvoir une agriculture durable (écologique ou biologique). Plusieurs options sont disponibles comme :

- **La Gestion Durable des Terres (l'utilisation de fertilisants organiques comme l'inoculum de soja, les plantes améliorantes, l'assolement, et la rotation des cultures, etc.)** pour améliorer la fertilité des sols, réduire la dépendance aux produits chimiques, et augmenter la durabilité de la production agricole.
- **L'économie circulaire** est une alternative majeure qui consiste à produire les biens et services de manière durable en limitant la consommation et le

gaspillage des ressources et la production des déchets.

- **Les Systèmes Intégrés de Production Agricole (SIPA)** combinent plusieurs activités agricoles pour améliorer la durabilité et la productivité.
- **La Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols (GIFS)**, qui combine des techniques biologiques, chimiques et physiques pour restaurer et maintenir la fertilité des sols.
- **La Gestion Intégrée des Ressources en Eaux (GIRE)**, qui est une approche holistique qui vise à coordonner le développement et la gestion des ressources en eau, en tenant compte des besoins de tous les utilisateurs et des écosystèmes. Elle favorise une utilisation équitable et durable de l'eau.
- **L'utilisation de films plastiques biodégradables certifiés pour le paillage** peut aider à conserver l'humidité du sol et à supprimer la croissance des adventices.
- **Le respect des principes de la norme RCP.**
- **Le Système de Riziculture Intensif (SRI)** améliore la croissance et la productivité des plants de riz tout en contribuant à la résilience des systèmes de culture du riz.
- **L'agriculture de précision** utilise des technologies avancées, telles que les capteurs, les drones, et les systèmes GPS, pour optimiser l'utilisation des ressources agricoles.
- **La culture sous serre** permet de contrôler les conditions de croissance des plantes, offrant un environnement protégé et optimisé pour la production.
- **La promotion de l'agriculture hors sol** y compris l'hydroponie est une alternative.
- **Le renforcement des capacités d'adaptation et de résilience au changement climatique** en formant les agriculteurs aux bonnes pratiques résilientes, telles que l'adoption de nouvelles variétés et espèces adaptées aux sols et respectueuses de l'eau, et en ajustant les techniques et calendriers agricoles pour mieux s'adapter aux conditions climatiques changeantes.

Promouvoir les mécanismes de certification agricole (production, transformation, et autres inventions).

Initiatives en cours : Des efforts du Gouvernement et de ses PTF sont notables. En effet, plusieurs projets et programmes d'envergure développent des options pour aller vers une agriculture durable respectueuse de l'environnement. Il s'agit par exemple de la Coopération allemande notamment du projet initiative un monde sans faim (PROSoL, PROCIVA, PROACPA, PROQUAL) et du PROAGRI ; de la Coopération Belge (TAERA, DELTA-Mono et PARSADE), de la Direction Générale du Développement du royaume de Belgique (Promotion des systèmes alimentaires durables) ; de la Coopération française (TAZCO), de la Coopération

néerlandaise (ACMA, EJASA), le CIRAD (Projet d'Appui aux filières et semences de légumineuses pour la transition agroécologique/FiSeLAE) ; de la Coopération suisse (PASDER, AP-OSP) ; du FIDA (PADMAR, PADAAM et PRIMA/ProCaR) ; du Ministère de l'Agriculture du Luxembourg (Projet d'Appui à la valorisation des biofertilisants pour la promotion d'une riziculture durable et écoresponsable/PAV-BIO/PRDE) ; de la FAO (Projet OCRI) ; du PNUD (P2RCAZF, PIRVaTEFoD) ; du PAM (Beyond Cotton) ; du Fonds Vert pour le climat (PABE), etc. En outre, il y a le document de l'Agriculture intelligente face au climat (AIC), la stratégie nationale de promotion de l'agriculture écologique et biologique.

Intervention 12 :

Accès aux intrants agricoles et aux connaissances techniques

Problème : Les producteurs au Bénin rencontrent des difficultés pour accéder à des intrants agricoles de qualité, tels que des semences améliorées, des engrais, et des pesticides, difficulté d'accès à la terre et du contrôle foncier. Cela limite leur productivité et leur capacité à adopter des pratiques agricoles durables, aggravant ainsi l'insécurité alimentaire. Il y a également des défis d'accès à des informations techniques actualisées, des conseils agricoles, et des innovations en matière de pratiques agricoles durables. Ceci les conduit à des pratiques agricoles inefficaces, des rendements faibles, et une dégradation environnementale.

Solution : "Renforcer l'accès des producteurs aux intrants agricoles et aux connaissances".

Dans ce cadre les options ci-après pourront être explorées :

- **Renforcement de la sécurisation foncière.**
- **Amélioration de la qualité et de la diversité des services agricoles,**
- **Organisation des formations** continues sur les itinéraires techniques, les bonnes pratiques agricoles, etc.
- **Facilitation de l'accès aux intrants agricoles à travers des mesures incitatives (semences, engrais, pesticides, herbicides),**
- **Soutenir les initiatives de production, de distribution et de commercialisation d'intrants organiques.**

Initiatives en cours : Au Bénin, la mise en œuvre de la Stratégie nationale du conseil agricole (SNCA 2) vise à résorber l'accès aux connaissances. Les sub-

ventions sur les prix des intrants, les exonérations fiscales, la mise en place des boutiques d'intrants sur toute l'étendue du territoire national, l'aménagement des pistes de desserte rurale sont des efforts pour faciliter l'accès. Au titre des nouvelles dynamiques en cours, on peut citer la mise en place de la Société de Développement des Semences et Plants (SODESEP) pour la promotion des semences végétales composites et hybrides ainsi que les vitro-plants. Certains projets et structures qui travaillent sur l'amélioration variétale notamment l'IN-RAB, World Vegetable Center (SAFEVEG), l'IITA, etc. D'autres encore, facilitent l'accès aux intrants en général comme IFDC (ACMA 3), FIDA (PROCAR), GIZ (PROAGRI, PROCIVA), BM (PACOFIDE), BID (PDI-CVA), BOAD (PUR-ZEDAGA), FAO (appui au déroulement des campagnes agricole à travers la mise à disposition des intrants et équipements agricoles aux producteurs et productrices), etc.

Intervention 13 :

Renforcement de la structuration des coopératives de producteurs et de transformateurs

Problème : Dans plusieurs filières, les organisations de petits producteurs agricoles font face à des défis fonctionnels dont un manque d'assistance technique en leur sein. Ce qui limite leur accès aux services économiques de qualité (marchés porteurs, aux intrants de qualité, etc.), leur capacité de négociation, etc. Tout ceci engendre une faible rentabilité et une faible valorisation des opportunités.

Solution : "Renforcer la structuration, les capacités organisationnelles et l'appui institutionnel des organisations de producteurs/transformateurs/commerçants, leur capacitation" pour améliorer leur pouvoir de négociation d'achat d'intrants et de vente groupée et la facilitation de l'accès au crédit et aux marchés.

Initiatives en cours : Au Bénin, quelques efforts sont à noter. Il s'agit d'initiatives portées par le Gouvernement, les OPA et les partenaires techniques et financiers. Il s'agit entre autres de la promotion du Clustering, la structuration des acteurs de certaines filières, avec l'appui de certains partenaires tels que ACMA 3/IFDC, PROAGRI/GIZ, PADMAR/FIDA, DEFIA/ENABEL, PIRVaTEFoD, AP-OSP, PASDeR, etc.

4.4 Piste 4 : Promouvoir les moyens de subsistance équitables

- **Domaine de transformation des systèmes alimentaires : Diversification des moyens de subsistance avec l'amélioration de mesures de soutien à l'entrepreneuriat agricole.**

Leviers de transformation : Innovations de soutiens aux revenus, inclusion financière.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle n'est durable que si les moyens de subsistance sont équitables et durables. Pour atteindre un tel état, les actions phares proposées par les acteurs dans cette rubrique sont :

Piste 4 : Promouvoir les moyens de subsistance équitables	Intervention 14 : Diversification des sources de revenus
	Intervention 15 : Facilitation de l'accès à la mécanisation
	Intervention 16 : Amélioration de l'accès au marché
	Intervention 17 : Améliorer l'accès au financement pour les petits producteurs
	Intervention 18 : Mise en place d'une fiscalité incitative aux PME
	Intervention 19 : Améliorer la protection sociale et faciliter l'accès à des emplois décents
	Intervention 20 : Programme de mentorat pour les jeunes entrepreneurs
	Intervention 21 : Promotion de la transformation des produits locaux
Intervention 22 : Renforcement des infrastructures hydro-agricoles	

Intervention 14 : *Diversification des sources de revenus*

Problème : La dépendance exclusive à l'agriculture, souvent sujette aux aléas climatiques et économiques, expose les populations vulnérables aux moindres chocs externes (flambée des prix des produits de première nécessité, inondations, sécheresse, inflation, etc.).

Solution : **“Diversification des sources de revenus à travers la promotion des activités agricoles, para-agricoles et extra-agricoles”** (AGR, artisanat, tourisme rural, mécanisation agricole, courtage, etc.).

Initiatives en cours : Le projet “Microcrédit ALAFIA” rentre typiquement dans ce cadre, car il a pour but principal de “faciliter l'accès au financement aux personnes vulnérables, exclues du système financier ayant une activité génératrice de revenus ou désirant l'exercer”. Cette initiative accompagne les populations avec des prêts allant de 30 000 à 100 000 FCFA à des conditions avantageuses. Le projet Cohésion sociale (COSO) qui œuvre dans le renforcement des activités génératrices de revenus, les appuis pour l'autonomisation des femmes par le PAM à travers les appuis en équipement de transformation agroalimentaire des femmes et l'appui en équipement post récolte des groupements de producteurs.

Intervention 15 : *Facilitation de l'accès à la mécanisation*

Problème : La plupart des agriculteurs au Bénin utilisent des équipements très rudimentaires dans une agriculture de subsistance qui ne dégage pas suffisamment de surplus pour approvisionner les marchés. Ces conditions entraînent une faible productivité de la main-d'œuvre et une perte de produits après la récolte. Il en est de même des transformateurs qui n'ont pas toujours accès aux technologies les plus adaptées. Par ailleurs, les producteurs /transformateurs qui disposent de matériels agricoles et agroalimentaires modernes sont confrontés aux problèmes de maintenance et d'accès aux pièces de rechange.

Solution : **“Améliorer l'accès à la mécanisation agricole et aux équipements nécessaires pour la production, la transformation, l'emballage, la conservation et le stockage”** à travers (i) la promotion des équipements de qualité respectant les normes agricoles et agro-alimentaires, l'appui au financement de la mécanisation agricole, (ii) l'incitation du secteur privé, l'accompagnement de la recherche-dé-

veloppement pour la mise en place des nouvelles technologies en mécanisation, (iii) la promotion d'une production locale d'équipements et de pièces de rechange et (iv) la facilitation de leur accès aux utilisateurs. Cela permettra d'augmenter la productivité agricole, de réduire les pertes post-récolte et d'améliorer la qualité des produits.

Initiatives en cours : Pour faciliter l'accès à la mécanisation de son agriculture, le Bénin a créé la Société Nationale de Mécanisation Agricole (SoNaMA). Elle est chargée d'accompagner les agriculteurs dans le processus de mécanisation et d'irrigation, facilitant ainsi l'augmentation des rendements agricoles. Cette structure a déjà facilité l'accès à plus de 2700 machines dont des motoculteurs, des tracteurs, leurs kits et des équipements post-récolte¹³. Un mécanisme de financement accessible est appliqué. Enfin, cette société offre des formations et renforcements de capacités pour les mécaniciens, et garantit la disponibilité de pièces de rechange pour la pérennité du matériel. Il y a aussi la création de 5 centres techniques d'appui et la mise en place d'un programme de formation intensif qui a impacté 5000 techniciens et accompagnateurs pour les opérations de maintenance. Aussi, l'APIEx/PACOFIDE a accompagné les promoteurs privés dans l'acquisition des équipements de transformation. La stratégie nationale de mécanisation agricole 2022-2026 a été élaborée avec l'appui de la FAO.

13 / <https://www.afrique-agriculture.org/articles/lessentiel/mecanisation-agricole-au-benin-la-sonama-repond-aux-attentes-gouvernementales>

Intervention 16 : *Amélioration de l'accès au marché*

Problème : Les producteurs agricoles et autres entrepreneurs locaux rencontrent souvent des difficultés pour accéder aux marchés, ce qui limite leurs opportunités de vendre leurs produits à des prix plus rémunérateurs. Les problèmes incluent les infrastructures marchandes inadéquates, les coûts de transport élevés, et le manque d'information sur les prix du marché, le manque d'organisation des acteurs (par exemple avec les systèmes de ventes groupées), l'état souvent défectueux des voies et le coût élevé de la certification, etc.

Solution : "Améliorer l'accès au marché" pour permettre aux producteurs et entrepreneurs locaux de vendre leurs produits plus facilement, augmentant ainsi leurs revenus et leur stabilité économique. Des interventions plus concrètes sont :

- **Investir dans des infrastructures de transformation locales, de stockage**

et de commercialisation pour ajouter de la valeur aux produits agricoles avant la commercialisation ;

- **Mettre en place des programmes de formation** pour les transformatrices et transformateurs sur les processus de transformation, le conditionnement des produits, les normes de qualité ;
- **Mettre en place des programmes de formation pour les producteurs** sur les techniques de commercialisation, la gestion des chaînes d'approvisionnement, et les stratégies de marketing ;
- **Créer/dynamiser les Plateformes Numériques de Commercialisation ;**
- **Améliorer les routes et les moyens de transport** pour faciliter le transport des produits vers les marchés ;
- **Mettre en place /réhabiliter les infrastructures marchandes et de stockage,**
- **Promouvoir les contrats agricoles pour formaliser les relations entre producteurs et acheteurs,** garantissant ainsi des conditions commerciales claires, des prix équitables et une sécurité financière accrue pour les agriculteurs ;
- **Faciliter l'accès à la certification** pour accéder à certains marchés.

Initiatives en cours : L'accès au marché est facilité grâce à la mise en place de l'ABSSA avec son laboratoire accrédité qui a la charge de la certification des établissements agroalimentaires et des denrées alimentaires. L'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEx), qui est un établissement public sous tutelle de la Présidence de la République du Bénin, facilite l'accès de produits locaux aux marchés internationaux (ex : ananas, miel, produits de pêche, etc.).

Aussi, depuis 2017, le MAEP a élaboré une stratégie de promotion des filières intégrant l'outil Clusters Agricoles. Cette approche est prise en compte dans la SNCA 2 et un guide national d'appui à la mise en place et à l'animation des clusters agricoles est élaboré en 2021 afin de mieux aider les acteurs à accéder au marché dans une approche de compétitivité systémique. Plusieurs projets et programmes (ProAgri de la GIZ, ACMA, PASDeR de la DDC, ARISA, DFIA, PARSAD de Enabel, PADAAM, PACOFIDE, etc..) se sont déjà appropriés les démarches et outils dans leur mise en œuvre et il est important de les renforcer. En prélude au lancement de la campagne cotonnière, les pistes de dessertes rurales sont réfectionnées chaque année. On note également la construction de 30 marchés modernes dans les grandes Communes du Bénin en lien avec le PAG et des infrastructures de stockage avec l'appui des projets financés par les PTF et le Gouvernement.

Intervention 17 :

Améliorer l'accès au financement pour les petits producteurs et les unités de transformation

Problème : Les petits producteurs et entrepreneurs agricoles au Bénin ont souvent un accès limité au crédit en raison de contraintes financières, de manque de garanties, des taux d'intérêt élevés des prêts, l'inadéquation des offres de financement aux réalités agricoles, la réticence des structures de financement en raison des risques élevés liés aux activités agricoles. Cela restreint leur capacité à investir dans des équipements, des intrants agricoles, ou des technologies améliorées.

Solution : "Mettre en place des mécanismes de financement adaptés aux besoins des petits producteurs ainsi qu'aux unités de transformation locales (PME, MPME) puis renforcer les institutions financières locales" pour offrir des produits de crédit accessibles et abordables.

Initiatives en cours : Le Bénin dispose d'un Fonds National de Développement Agricole (FNDA) qui facilite l'accès au crédit, bonifie les taux d'intérêt et accorde des subventions aux producteurs et promoteurs. Il est actuellement engagé dans un processus pour l'obtention d'un agrément de l'autorité de l'UEMOA pour l'exercice d'un « établissement financier de cautionnement » pour une meilleure acceptation de la garantie par les banques et SFD ; et par ricochet une amélioration du financement des promoteurs de projets agricoles. Des milliers de promoteurs ont déjà bénéficié de l'accompagnement du FNDA¹⁴. C'est une initiative louable à renforcer davantage. Par ailleurs, le FADEC Agriculture, conduit par le Ministère de la Décentralisation et de la Gouvernance locale (MDGL) permet aux collectivités locales de faire des investissements structurants dans le secteur agricole. Le Fonds de facilitation d'accès au financement rural (FAFIR) est aussi un instrument développé par la coopération suisse au niveau local pour l'amélioration de l'accès aux finances. Quelques réussites à l'actif de l'ACMA ont permis de mettre en place un environnement de confiance propice à l'octroi de financement aux producteurs dans la zone d'intervention du projet. Le projet de promotion du financement agricole (ProFinA) de la Coopération allemande promeut le financement agricole et l'entrepreneuriat agricole des jeunes.

14 / <https://fnda.bj/news/financement-agricole-le-gouvernement-adopte-des-mesures-incitatives>

Intervention 18 :

Mise en place d'une fiscalité incitative aux PME

Problème : Les entreprises locales au Bénin rencontrent des difficultés pour croître en raison d'un environnement fiscal peu favorable, un manque d'incitations pour encourager les investissements et l'innovation, la pression fiscale sur les entreprises formelles du fait du non-élargissement de l'assiette fiscale (forte propension à l'informel) qui a pour conséquence parfois des fermetures prématurées d'entreprises.

Solution : "Mettre en place un cadre fiscal avantageux pour les entreprises locales, notamment les petits transformateurs agroalimentaires", en simplifiant les procédures fiscales, réduisant les impôts, et offrant des incitations spécifiques pour encourager l'investissement et la création d'emplois.

Initiatives en cours : Quelques avancées sont notables. Il s'agit entre autres de la dématérialisation des procédures, et de l'instauration du régime de la taxe professionnelle synthétique. De plus, le PAG a prévu une batterie de mesures fiscales et non fiscales incitatives pour promouvoir l'installation et le développement des entreprises. Des facilités particulières sont accordées aux entreprises installées dans les zones industrielles telle que la GDIZ.

Intervention 19 :

Améliorer la protection sociale et faciliter l'accès à des emplois décents

Problème : De nombreux travailleurs au Bénin, notamment dans les secteurs informels, manquent de protection sociale adéquate et d'accès à des emplois décents, ce qui entraîne une précarité économique et une vulnérabilité accrue aux chocs économiques et sociaux.

Solution : "Améliorer la protection sociale et faciliter l'accès à des emplois décents" en élargissant la couverture des régimes de sécurité sociale, en établissant des normes de travail et en soutenant la création d'emplois formels.

Initiatives en cours : Des actions concrètes dans ce sens sont déjà mises en œuvre. Il y a, par exemple, la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ) qui est installée sur 1 640 hectares (ha). Elle est axée sur la création de chaînes de valeur florissantes. Il y a également le projet de ville intelligente dénommée Sèmè City. Ce projet a

pour ambition de devenir un pôle régional d'excellence dans les domaines académiques et professionnels. L'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) forme les jeunes à l'auto-emploi et assure leur insertion dans la vie professionnelle à travers les projets tels que Azoli PRODIJ etc. L'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) exerçant dans l'accompagnement des entreprises et le Programme Spécial d'Insertion dans l'Emploi (PSIE) accompagne les jeunes diplômés à trouver leur premier emploi.

Intervention 20 : *Programme de mentorat pour les jeunes entrepreneurs*

Problème : Les jeunes entrepreneurs au Bénin font face à des défis importants, tels que le manque d'expériences, l'accès limité aux conseils pratiques et la difficulté à naviguer dans les processus administratifs et financiers, ce qui entrave leur réussite et leur croissance.

Solution : **Mettre en place un programme de mentorat pour les jeunes entrepreneurs** afin de leur fournir des conseils, un soutien pratique et des opportunités de réseautage avec des mentors expérimentés du secteur.

En plus de ces interventions pertinentes sélectionnées par les acteurs des systèmes alimentaires, on peut ajouter des interventions déjà en cours dans le secteur comme :

- La meilleure structuration des chaînes de valeur agricoles.
- La promotion des filières halieutiques est également primordiale. Le renforcement de la disponibilité et l'accès permanent aux semences aquacoles et aux aliments de qualité sont indispensables.
- Le renforcement de l'électrification rurale. Ceci permettra d'accroître les capacités de transformations agro-alimentaires.
- L'amélioration de la gouvernance des systèmes alimentaires. Au cours des dialogues, la nécessité d'une plateforme multisectorielle d'échanges et de coordination a été évoquée dans le cadre de la gouvernance des systèmes alimentaires au Bénin.

Initiatives en cours : Plusieurs initiatives en cours au Bénin concourent à promouvoir le mentorat. Il s'agit entre autres du projet BeninBIZ mis en œuvre par Tecno-Serve, le Startup Valley Bénin de la Fondation de l'UAC qui est un incubateur d'entreprise aidant les jeunes à élaborer leurs projets et accéder au financement. Enabel et Sèmè city proposent aussi des services de coaching et de mentorat pour les jeunes entrepreneurs.

Intervention 21 :

Promotion de la transformation des produits locaux

Problème : Le Bénin possède d'importantes ressources agricoles (anacarde, ananas, soja, coton, riz, palmier à huile, karité, mangues, agrumes, tomates, etc.), mais la capacité de transformation des produits locaux est limitée. Une grande partie des produits béninois est vendue ou exportée sans transformation, ce qui réduit les opportunités économiques pour les producteurs locaux. De plus, pendant les périodes d'abondance, beaucoup de productions notamment les produits maraîchers (tomate), les fruits (mangues, agrumes, pomme d'anacarde, etc.) sont perdus faute de transformation et de disponibilité de dispositifs adéquats de conservation.

Solution : "Promouvoir l'installation d'usines de transformation des produits agricoles" pour ajouter de la valeur aux produits locaux et créer des emplois tout en réduisant la dépendance aux importations.

Initiatives en cours : D'ambitieux programmes sont initiés par le Gouvernement pour amorcer le développement industriel. Dans ce cadre, un accent particulier a été mis sur la transformation locale des produits agricoles. L'initiative GDIZ en est une illustration et une affirmation de cette politique industrielle du pays à travers les différentes facilités accordées aux entreprises qui s'y installent. A cet effet, pour encourager la transformation des produits, l'orientation affichée est l'interdiction de l'exportation de certains produits agricoles bruts (soja, anacarde, etc.). Par ailleurs, la mise en œuvre prochaine de l'interdiction d'importation de la volaille permettra de booster les productions et transformations de volailles au plan national. Il importe d'assurer une continuité de la mise en œuvre de cette dynamique amorcée.

Intervention 22 :

Renforcement des infrastructures hydro-agricoles

Problème : Au Bénin, la gestion, l'entretien des investissements structurants facilitant la maîtrise de l'eau pour l'accroissement de la production agricole, pastorale et piscicole posent des défis importants (Sites non sécurisés, conflits domaniaux, érosion et envasement, vieillissement et dégradation des infrastructures, manque d'entretien, gouvernance en termes d'organisation des bénéficiaires, insuffisance de financement, etc.).

Solution : "Renforcement des aménagements et des infrastructures hydro-agricoles" pour accroître la production agricole notamment :

- Accroissement du financement et des investissements à travers la mobilisation de fonds, les subventions et des incitations.
- Renforcement des capacités techniques, organisationnelles et institutionnelles à travers le développement des compétences locales.
- Amélioration de la gouvernance et de la coordination.
- Promotion de technologies et pratiques durables et l'adoption des innovations.

Initiatives en cours : le Programme d'Action du Gouvernement (PAG 2021-2026) préconise le développement des infrastructures hydro-agricole dans les Vallées de 5 Départements pour 11 communes (Alibori : Karimama et Malanville ; Atacora : Matéri ; Couffo : Dogbo, Lalo et Aplahoué ; Mono : Athiémé, Grand Popo et Comè ; Ouémé : Dangbo et Adjohoun).

La création et l'opérationnalisation de la Société béninoise des aménagements agricoles (SOBAA) qui conduit le programme d'aménagement des 50.000 ha de bas-fonds initié par le Gouvernement.

4.5 Piste 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

- **Domaine de transformation des systèmes alimentaires : Appropriation des mesures d'adaptation aux changements climatiques et aux vulnérabilités.**

Leviers de transformation : innovations technologiques d'adaptation et de renforcement de la résilience. Pour une meilleure résilience aux différents chocs au Bénin, les interventions préconisées sont les suivantes :

Piste 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

Intervention 23 : Vulgariser, sensibiliser les agriculteurs aux prévisions agro-climatiques et renforcer le système d'alerte précoce

Intervention 24 : Promouvoir les assurances agricoles et le fonds national de réponse aux catastrophes

Intervention 25 : Renforcement de la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Intervention 23 :

Vulgariser, sensibiliser les agriculteurs aux prévisions agro-hydro-climatiques et renforcer le système d'alerte précoce

Problème : Les agriculteurs au Bénin, en particulier dans les zones rurales, ont souvent un accès limité aux prévisions agro-climatiques et aux informations climatiques pertinentes, ce qui limite leur capacité à adapter leurs pratiques agricoles aux conditions climatiques changeantes.

Solution : "Renforcer le système d'alerte précoce à travers la vulgarisation, la sensibilisation et l'alerte des agriculteurs sur les prévisions et les bulletins agro-hydro-climatiques en langues locales par le biais des radios communautaires, des supports audio-visuels via les réseaux sociaux, et des plateformes numériques" (IGNITIA, par exemple) pour améliorer leur compréhension et leur capacité à adapter leurs pratiques agricoles en fonction des conditions climatiques.

Initiatives en cours : Au Bénin, plusieurs dispositifs sont mis en place et contribuent à la prévention et la gestion des risques agro-climatiques. Il s'agit entre autres de l'Agence Nationale de la Météorologie (Météo-Bénin) et de la Direction Générale de l'Eau qui produisent et publient les informations agro-hydro climatiques pour prévenir les risques de catastrophes naturelles. L'Agence Béninoise de Protection Civile (ABPC) assure le secrétariat permanent de la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes ; la Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire (CT-SAGSA) qui joue un rôle central dans la prévention et la gestion de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire générée par ces risques.

Intervention 24 :

Promouvoir les assurances agricoles et le fonds national de réponse aux catastrophes

Problème : Les agriculteurs sont souvent confrontés à des risques imprévus tels que les conditions climatiques extrêmes (inondation et sécheresse), les maladies des cultures, et les fluctuations des prix des produits. Ces risques peuvent entraîner des pertes financières importantes et compromettre la sécurité alimentaire.

Solution : "Promouvoir les types de services d'assurance agricole adaptés et renforcer le fonds national de réponse aux catastrophes" pour aider les agricul-

teurs à atténuer les effets des pertes dues aux risques liés au secteur agricole et améliorer leur résilience financière et leur sécurité économique.

Initiatives en cours : À la suite des résultats peu concluants de l'Assurance Mutuelle Agricole du Bénin (AMAB), le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) a été autorisé à la mise en œuvre d'une phase pilote d'intégration de l'assurance agricole indicielle pour l'accroissement de la résilience des petits exploitants agricoles face aux effets du changement climatique. Cette phase pilote intègre cette fois-ci tous les risques inhérents aux activités agricoles.

Intervention 25 :

Renforcement de la prévention et la gestion des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Problème : Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont fréquents au Bénin en raison de l'utilisation concurrentielle des terres et des ressources en eau, ce qui entraîne des tensions et des perturbations dans les communautés rurales allant jusqu'à d'importantes pertes matérielles et en vies humaines. C'est aussi le fait du non-respect des couloirs de transhumance par les deux parties.

Solution : « Intensifier la vulgarisation, l'application du code pastoral et renforcer les actions de sédentarisation des transhumants » pour garantir que les agriculteurs et les éleveurs comprennent leurs droits et responsabilités et réduisent aussi les conflits liés à l'utilisation des ressources. Il est également utile de mettre en place un mécanisme préventif de gestion des conflits.

Initiatives en cours : Au Bénin, quelques initiatives sont en cours. L'accompagnement du pastoralisme et la réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs se traduisent par :

- La sédentarisation des troupeaux de ruminants par la mise en œuvre du ProSER.
- La mise en place du haut-commissariat à la sédentarisation pour la modernisation des systèmes d'élevage en favorisant l'épanouissement socio-économique et culturel des éleveurs dans un environnement sécurisé et apaisé.
- La prise d'actes pour interdire la transhumance interne et transfrontalière.
- La prise de la loi n° 2018-20 du 23 avril 2018 portant code pastoral en République du Bénin qui fixe les règles et les principes fondamentaux applicables en matière de pastoralisme au Bénin.

- La prise du décret n°2023-303 du 07 juin 2023 portant modalités d'exercice de la veille pastorale.
- La mise en œuvre du projet Cohésion sociale des régions Nord du Golfe de Guinée (COSO) pour la consolidation et la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs.
- La promotion du ziziphus pour protéger les champs des intrusions des animaux divagants.
- La mise en œuvre du projet conjoint FAO-PNUD au nord du Bénin sur la sécurité communautaire, la gestion et la prévention des conflits liés à la transhumance et la gestion des ressources naturelles du Bénin et du Niger.
- La clôture des champs avec un répulsif biologique (non toxique), mélange d'extraits végétaux et animaux) qui permet de prévenir la destruction des cultures par les troupeaux de ruminants (ovins, caprins et bovins). Il s'agit du produit TOZE qui est breveté par l'OAPI. Les expérimentations sont en cours au projet ACMA3 (IFDC et CARE) et donnent de bons résultats. Ce produit a reçu le 1er prix de l'innovation de l'ABEVIRIT en 2021. Il a reçu l'autorisation de la mise en essai de la Direction de la Production Végétale (DPV) du MAEP. Le processus d'homologation est déjà initié.





5. Conclusion

L'organisation du dialogue national sur les systèmes alimentaires est une étape clé du processus d'élaboration de la feuille de route nationale sur la transformation des systèmes alimentaires. Ceci a permis d'identifier des éléments de réponse aux défis identifiés. Sur la base du présent document, le Bénin se dotera dans un bref délai d'une feuille de route pour la mise en œuvre de pistes prioritaires qui sera, assortie d'un plan d'actions détaillé et chiffré.

Références

- Adégbola, Y. P., Amagnidé, G. A. Y. G., Olou, B. D., Sossou, C. L., Maboudou Alidou, G., Hinnou, C. L., & Arodokoun, U. A Sédégnan. (2018). Pôles de Développement Agricole du Bénin: vers une régionalisation de l'agriculture béninoise en Afrique de l'Ouest. *Ann. UP, Série Sci. Nat. Agron.* 2018a, 8(2), 71-82.
- Banque Mondiale. (2023). Bénin - Rapport national sur le climat et le développement. Washington, DC: World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/099120423163539177>.
- DSA (Direction des Statistiques Agricoles du Bénin). (2024). Production vivrière et industrielle au niveau national de 2021 à 2023.
- FAO, Union européenne et CIRAD. (2023). Profil des systèmes alimentaires – Bénin. Activer la transformation durable et inclusive de nos des systèmes alimentaires. Rome, Italie ; Bruxelles, Belgique ; Montpellier, France. <https://doi.org/10.4060/cc3787fr>
- Gnagle, P. C. (2003). Approche participative de prévention et de gestion des conflits entre Agriculteurs et éleveurs au Bénin. Programme de Recherches Forestières (PRF), 6p.
- INStad (Institut National de Statistique et de la Démographie). (2019). Rapport du Bilan Alimentaire 2016 du Bénin selon la Nouvelle Méthodologie de la FAO. Cotonou, Bénin.
- INStad (Institut National de Statistique et de la Démographie). (2023). Note sur la pauvreté en 2022. Cotonou, Bénin.
- INStad (Institut National de Statistique et de la Démographie). (2024). Statistiques annuelles des échanges extérieurs. Cotonou, Bénin.
- INStad (Institut National de Statistique et de la Démographie). (2024). Rapport des résultats de l'Enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) Bénin 2021-2022. Cotonou, Bénin.
- Lesse, P., Houinato, M. R., Djenontin, J., Dossa, H., Yabi, B., Toko, I., ... & Sinsin, B. (2015). Transhumance en République du Bénin: états des lieux et contraintes. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 9(5), 2668-2681.
- PNUD. (2019). Le Bénin : Un Pays Vulnérable aux Changements Climatiques. <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/migration/bj/UNDP-bj-Changements-climatiques-2019.pdf>
- République du Bénin. (2021). La Stratégie Nationale de Stockage pour la Sécurité Alimentaire au Bénin (SNSSA) 2021-2025.
- Secrétariat Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition et Programme Alimentaire Mondial. (2023). Fill the Nutrient Gap: Bénin. Cotonou, Bénin.
- Sossou, R., Nassi, K. M., Sossou, H. C., Gbaguidi, S. J., & Zandjanakou-Tachin, M. (2023). Trajectoire de la réforme de territorialisation du développement agricole au Bénin: qu'en disent les acteurs? *Revue Internationale du chercheur*, 4(4), 714-738

Annexe 1 : Configuration du groupe de l'échantillon des acteurs rencontrés

Catégories d'acteurs	Acteurs rencontrés
Conseil national	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN),
Ministères	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) • Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC) ; • Ministère de la santé (MS).
Directions, agences, instituts sous tutelle de ministères	<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA) ; • Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) ; • Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) ; • Institut Nationale des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB), notamment le Programme de production Animale (PA), le Programme de Technologie Agricole et Alimentaire (PTAA), le Programme d'Analyse des Politiques Agricoles (PAPA) ; • Directions Départementales de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche (DDAEP) ; • Direction Générale des Eaux, Forêts et Chasses (DGEFC).
Universités	<ul style="list-style-type: none"> • Université d'Abomey-Calavi (UAC), notamment la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) : Départements de la Production Animale, de la Production Végétale, Nutrition et Science Alimentaire ; • Université d'Abomey-Calavi, Ecole de Nutrition Diététique de la Faculté des sciences de santé ; • Université d'Abomey -Calavi : Institut de la Sécurité Alimentaire.

Catégories d'acteurs	Acteurs rencontrés
Partenaires au développement	<ul style="list-style-type: none"> • Technoserve : projet Bénin-BIZ ; • Hunger Project; • Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CE-DEAO) ; • Programme Alimentaire Mondial (PAM) ; • Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ; • Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ; • Ambassade du royaume des Pays Bas au Bénin ; • Organisation Néerlandaise pour le développement (SNV) ; • Fonds International de Développement Agricole (FIDA) ; • Agence de coopération internationale allemande pour le développement (GIZ), notamment le Projet Promotion de l'Agriculture (Proagri).
Acteurs des filières agricoles et organisation d'acteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Interprofessions des différentes filières agricoles (Anacarde, Ananas, Aviculture, Pisciculture, Riz) ; • Association Nationale des Organisations Professionnelles des Eleveurs de Ruminants (ANOPER) ; • Entreprise Ruchers d'Afrique ; • Distributeurs de produits agroalimentaires : GINCER, Label Bénin ; • Fédération Nationale des Producteurs des Semences (FNPS).
ONG et associations	<ul style="list-style-type: none"> • Association des consommateurs (la voix des consommateurs, l'Association de défense des consommateurs) ; • Association d'entrepreneurs agroalimentaire Made in Bénin ; • Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire ; • Jeune Chambre Internationale ; • Parlement des jeunes pour la sécurité alimentaire ; • Société de Nutrition du Bénin (SNB) ; • Solidarité Union Coopération (SUCO) ; • Association des nutritionnistes et diététistes ; • Alliance de la société civile pour l'intensification de la nutrition au Bénin(ACSINB) ; • Plate-forme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCIB).
Collectivités locales	<ul style="list-style-type: none"> • Point Focaux des projets de nutrition au Niveau des communes (Athiémé et Dogbo).

Annexe 2 : Liste des participants à l'atelier de dialogue organisé en juin 2024

Catégories		Acteurs pressentis	Provenance	Nbre
		Cabinet/MAEP	Cotonou	
Ministères	1	Ministère du Commerce (Direction du Commerce Intérieur)	Cotonou	1
	2	Direction de l'Alimentation et de la Nutrition Appliquée (DANA)	Porto-Novo	1
	3	Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire (CT-SAGSA)	Cotonou	2
	4	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) du littoral	Cotonou	1
	5	Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) du Zou	Bohicon	1
	6	Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) / pôle 7	Abomey-Calavi	1
	7	Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) / pôle 5	Bohicon	1
	8	Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA)	Cotonou	1
	9	Direction de la Production Végétale (DPV)	Porto-Novo	1
	10	Direction de l'Elevage (DE)	Cotonou	1
	11	Direction de la Production Halieutique (DPH)	Cotonou	1
	12	Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB : PTAA)	Porto-Novo	1
	14	Direction Générale des Eaux et Forêts et Chasse (DGEFC)	Cotonou	1
	15	Direction Générale de l'Eau	Cotonou	1
	16	Agence Nationale de la Météorologie	Cotonou	1
	17	Agence Nationale des Soins de Santé Primaires (ANSSP)	Cotonou	1
	Institutions internationales et PTF	18	Programme Alimentaire Mondial (PAM)	Cotonou
19		Organisation mondiale de la Santé (OMS)	Cotonou	1
20		Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Cotonou	1
21		Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	Cotonou	1
22		Ambassade des Pays Bas	Cotonou	1
23		The Hunger Project	Cotonou	1
24		Catholic Relief Service (CRS)	Cotonou	1
25		Care International Benin/Togo	Cotonou	1
26		Alliance Globale pour l'Alimentation et la Nutrition (GAIN)	Cotonou	1
27		Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)	Cotonou	1
28		Projet Promotion de l'Agriculture au Bénin (PROAGRI)/ GIZ	Cotonou	1
29		Organisation Néerlandaise de Développement (SNV)	Cotonou	1

Catégories		Acteurs pressentis	Provenance	Nbre
		Cabinet/MAEP	Cotonou	
Organisation de producteurs et entreprises agricoles	30	Plateforme National des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles du Bénin (PNOPPA)	Cotonou	1
	33	Union Nationale des Aviculteurs Professionnels du Bénin (UNAP)	Abomey calavi	1
	34	Fédération Nationale des Producteurs de Semences (FNPS)	Cotonou	1
	35	Interprofessions Riz	Bohicon	1
	36	Interprofessions Anacarde	Cotonou	1
	37	Interprofessions Ananas	Allada	1
	38	Interprofessions Pisciculture	Cotonou	1
	39	CooPDICPA	Abomey	1
	40	ESOP Vallée	Dangbo	1
	41	ESOP Lalo	Lalo	1
	42	Union Nationale des femmes agricultrices du Bénin	Cotonou	1
Secteur Privé	43	SHB	Bohicon	1
	45	Premium	Cotonou	1
	46	ORANA	Zakpota	3
	47	IRA	Allada	3
Distributeur de produits agroalimentaires	48	Boutique Label Bénin	Cotonou	1
Société civile	49	Plateforme des Acteurs de la Société Civile au Bénin (PASCIB)	Cotonou	1
Collectivité locales	51	Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)	Cotonou	1
Représentants des consommateurs	52	Association la voix des consommateurs	Cotonou	1
	53	Association des défenseurs des consommateurs	Cotonou	1
Universités	54	Université Nationale d'Agriculture (UNA)	Kétou	1
	55	Faculté des Sciences Alimentaires (FSA)	Abomey-Calavi	1
	56	Faculté des Sciences de la Santé (FSS)	Cotonou	1
	57	Institut Régional de Santé Publique (IRSP)	Ouidah	1
Associations pour la nutrition	58	Société de Nutrition du Bénin (SNB)	Abomey calavi	1
Présidence	59	Agence Nationale pour l'Alimentation et la Nutrition	Cotonou	1
	60	SPCAN	Cotonou	1
Total				60

Annexe 3 : Attributions des DDAEP

Mettre en œuvre la politique agricole propre à améliorer l'environnement technique, économique et social des exploitations et des entreprises agricoles au niveau départemental ;

Assurer la protection phytosanitaire, zoo-sanitaire et ichtyo-sanitaire ;

Assurer le suivi du secteur agricole ; la mise en place, le suivi et le contrôle des normes techniques des infrastructures d'aménagement et d'équipements agricoles ;

Veiller à la gestion rationnelle de la flore, de la faune, des sols et des eaux ;

Veiller à la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de promotion agricole et rurale ;

Apporter une assistance technique et un appui-conseil dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, au Département, aux Communes et aux Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA) de son ressort, conformément aux lois sur la décentralisation et à l'intercommunalité ;

Travailler en synergie avec la ou les agences territoriales de développement Agricole intervenant dans le département sur les opérations se rattachant directement ou indirectement aux activités ci-dessus ;

Constituer une base informationnelle durable permettant d'assurer la gestion du processus de planification opérationnelle et de capitalisation dans le département ;

Recevoir et assurer toute délégation de pouvoir du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche dans son département de compétence.

Source : MAEP : Arrêté n°116/MAEP/DC/SGM/DAF/CJ/SA/062SGG16 portant Attribution, Organisation et Fonctionnement des DDAEP (2016)

Annexe 4 : Attribution des Agences Territoriales de Développement Agricole (ATDA)

Élaborer, faire valider et conduire avec les acteurs-clés, les plans opérationnels de développement pour chaque pôle et chaque filière porteuse et ses chaînes de valeurs ajoutées, aux fins d'amélioration de la production, de la productivité, de la compétitivité et des revenus des acteurs ;

Faciliter l'accès des producteurs aux facteurs de production et aux services de qualité adaptés à travers des mécanismes novateurs d'appui à la mise en place des intrants spécifiques, des matériels et équipements adaptés ;

Mettre en place ou renforcer les infrastructures agricoles structurantes indispensables au développement des activités productives et à une meilleure valorisation des productions ;

Faciliter l'accès des acteurs des filières aux informations et innovations, ainsi qu'aux conseils agricoles ;

Suivre de façon rapprochée les acteurs dans l'application effective des innovations introduites ;

Coordonner les projets de développement des filières agricoles intervenant dans son PDA ;

Mettre en œuvre les actions transversales de promotion des filières agricoles de son PDA ;

Appuyer le développement des relations de partenariat entre les acteurs des filières en promotion aux fins de meilleures capacités locales de production et de transformation agro-industrielle ;

Contribuer au développement d'une intercommunalité plus bénéfique dans le domaine du développement agricole ;

Coordonner les interventions des acteurs publics et privés sur les filières agricoles dans le pôle de développement ;

Appuyer l'organisation et la structuration des acteurs au sein de son ressort territorial ;

Faciliter l'accès des produits agricoles aux marchés ;

Assurer la prise en compte de la dimension genre dans toutes les actions de promotion agricole et rurale ;

Faciliter l'accès des groupes cibles aux financements.

Le CNOS est doté d'une Assemblée plénière, d'un Bureau et d'un Secrétariat Technique Permanent. L'Assemblée Plénière est l'organe suprême d'orientation et de décision du CNOS. Le CNOS se réunit en Assemblée plénière ordinaire deux (02) fois par an. Elle est chargée de :

- Veiller à la vulgarisation et à la diffusion des documents de politique du secteur agricole ;
- S'assurer de la mise en œuvre efficace et efficiente de la politique nationale de développement du secteur agricole en relation avec les structures opérationnelles compétentes ;
- Analyser les résultats de la mise en œuvre de la politique nationale de développement du secteur agricole ;
- Proposer aux décideurs politiques, des mesures correctives pour une meilleure gestion du secteur agricole ;
- Assurer la prévention et la gestion des conflits entre les différentes catégories d'acteurs intervenant dans le secteur agricole.
- Contribuer à la définition des politiques et des grandes orientations nationales de suivi du secteur agricole.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

